

Personnes âgées  
Action sociale  
Santé  
Handicap  
Solidarités  
Lutte contre l'exclusion  
Jeunesse  
Valeurs humaines  
Action sociale  
Economie sociale  
Non lucrativité  
Engagement  
Santé  
Europe  
Famille  
Petite enfance  
gagement  
Fraternité de la personne



Unir les associations

pour développer les solidarités



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## RAPPORT FINANCIER

2016

Union Régionale Interfédérale

des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux

# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b>	<b>3</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE ET STATUTAIRE DE L'URIOPSS CHAMPAGNE-ARDENNE</b>	<b>7</b>
<b>LE RESEAU UNIOPSS/URIOPSS</b>	<b>11</b>
<b>LES REPRESENTATIONS ET APPARTENANCES INTER-ASSOCIATIVES</b>	<b>14</b>
<b>LA PARTICIPATION DE L'URIOPSS A L'ELABORATION DES POLITIQUES SANITAIRES, MEDICO-SOCIALES ET SOCIALES EN REGION</b>	<b>18</b>
<b>MISSIONS TRANSVERSALES ET SECTORIELLES DE L'URIOPSS</b>	<b>18</b>
<b>ANIMER ET MOBILISER</b>	<b>19</b>
INCLUSION SOCIALE ET LUTTE CONTRE LA PRECARITE ET LA PAUVRETE	19
EUROPE	21
VIE ASSOCIATIVE	22
SECTEUR JEUNESSE : PROTECTION DE L'ENFANCE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE	25
PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE	25
PERSONNES HANDICAPEES	26
PERSONNES AGEES	27
SOINS ET SANTE	29
INNOVATION ET TERRITOIRES	29
FONDS DE DOTATION SOLIACT CHAMPAGNE-ARDENNE	31
CONSEILLER, SOUTENIR ET ACCOMPAGNER	32
INFORMER	33
FORMER	36
<b>RAPPORT FINANCIER</b>	<b>39</b>

## PREAMBULE

Les associations et les acteurs de l'économie sociale agissant dans le champ de la SOLIDARITE (secteur sanitaire, médico-social et social) démontrent chaque jour leur capacité à évoluer, à innover, ou tout simplement à s'adapter à un environnement social, économique, politique et démographique en pleine mutation.

Si une société est un « corps vivant » et donc, en constante évolution, le rythme, la diversité et la densité de ces changements semblent s'accroître et s'amplifier ces dernières décennies :

- Les nouveaux équilibres géopolitiques et les nouvelles relations internationales... nous interrogent sur « notre réelle volonté d'accueillir »
- Les évolutions dans l'organisation territoriale entre ville et campagne, entre territoire à fort potentiel économique et les autres territoires de vie... nous obligent à penser le maintien de notre présence et de nos actions en proximité des personnes fragiles
- L'apparition de nouveaux enjeux sociaux et sociétaux (environnement, santé publique, nouvelles pauvretés)... nous amènent à réinterroger nos priorités, nos modes d'intervention, nos modalités d'accompagnement et à amplifier nos travaux en réseau.
- Les nouveaux modes d'organisation du travail, les nouveaux modèles économiques et l'évolution dans les relations sociales... nous incitent à adapter notre gouvernance et nos organisations, dans le respect de nos principes.
- L'évolution du rôle et des missions assurés par l'Etat et par les collectivités publiques, les transformations dans les relations entre les pouvoirs publics et la société civile organisée... nous confortent dans l'importance d'affirmer notre place, ainsi que les modes de relation et de contractualisation.
- Etc.

Les associations de SOLIDARITE souhaitent et ont toujours participé activement à la construction d'un « nouveau monde », sans craintes, et avec cette capacité d'adaptation inscrite dans les gènes associatifs.

Face à cette mutation, notre responsabilité est de rappeler et de veiller à ce que chaque personne, et en priorité les personnes les plus

fragiles, et que chaque territoire ne soient laissés de côté.

Dans ce nouveau paysage institutionnel, il est essentiel, pour l'URIOPSS, de soutenir ses adhérents (plus de 410 établissements et services) et de :

- Porter haut et fort la parole des acteurs de solidarité et des personnes fragiles.
- Informer sur ces évolutions sociales, sociétales, budgétaires et législatives.
- Accompagner les dirigeants associatifs et les gestionnaires dans l'adaptation de leurs offres de services, leurs organisations, leurs modalités d'accompagnement.
- Veiller et analyser les mutations en cours pour mieux agir sur l'avenir et non pas subir.

Le travail des administrateurs et de toute l'équipe de l'URIOPSS Champagne-Ardenne tend ainsi à renforcer et à développer l'expertise partagée et la coopération entre les acteurs.

## Observer, Innover

Coordonné aujourd'hui par **Claire FOUYET**, le travail d'observation s'est amplifié et nous aura permis de mener des travaux d'observations et de recherches dans tous les secteurs d'intervention de l'URIOPSS :

- Face aux difficultés profondes et durables que traversent les services de proximité, dont les services à la personne, nous continuons, avec l'aide du Conseil Régional, à soutenir ce secteur (rencontres régionales, outils de coordinations, recherche-étude sur l'emploi, mutualisation de moyens et entres acteurs)...
- Les acteurs et les décideurs locaux sont confrontés à la diversité et l'évolution des situations sociales et donc, des nouveaux besoins sociaux. Nous apportons notre soutien et notre expertise à travers la réalisation de documents tels que les Analyses des Besoins Sociaux, réalisées par les CCAS des villes, le Projet Régional de Santé 2, les schémas départementaux, les commissions d'appel d'offres...
- Après deux ans consacrés à l'expertise de douze dispositifs développés en région favorisant l'accès aux soins pour les personnes en situation d'exclusion, nous

avons décidé de centrer notre recherche sur « *l'alimentation, comme facteur de bonne santé* ».

- « **L'avenir de notre territoire et des associations** » reste la question centrale de notre recherche-action, menée par l'URIOPSS et d'autres réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire. Cette recherche trouve toute sa pertinence dans la confrontation entre les apports d'experts nationaux, (enseignants, chercheurs, décideurs, etc.) et ceux des acteurs de notre territoire. Cette recherche permet aujourd'hui un travail en partenariat entre ces différents acteurs (organisation de journées thématiques, organisation des représentations régionales, études régionales...). Face à la nouvelle organisation territoriale et l'organisation des nouvelles instances de gouvernance et de coordinations de l'Etat et du Conseil Régional, cette dynamique nous permet d'assurer également un soutien aux RESEAUX, une coordination de nos actions et l'organisation de nos représentations.

Le niveau de participation de nos adhérents, des partenaires et des personnes accompagnées illustre la reconnaissance faite à l'expertise de notre Union Régionale et nous incite à amplifier le travail et l'ouverture au plus grand nombre.

## Représenter, délibérer

La constitution, en juin 2016, de l'URIOPSS GRAND EST nous permet, aujourd'hui, d'assurer nos représentations au sein des instances du Conseil Régional, des instances régionales de l'Etat et de toutes autres instances à l'échelon de la nouvelle région. Cette organisation, qui articule les représentations régionales et les représentations infrarégionales par les URIOPSS territoriales, assure une présence et une prise de parole dans chacun des territoires que constitue notre nouvelle région.

Si les organisations territoriales sont en pleine évolution, notre mission de représenter les publics les plus fragiles et les associations de solidarité est plus que jamais primordiale. L'URIOPSS a poursuivi sa politique de représentation à travers plus de 80 mandats :

- entre les territoires communaux, intercommunaux, départementaux et régionaux, interrégionaux et nationaux

- entre collectivités, services de l'Etat, agences et services parapublics, au sein de réseaux
- dans le champ sanitaire, médico-social et social
- sur les questions sociales, économiques, juridiques, etc.

Cette présence permet à l'URIOPSS d'assurer la représentativité de son réseau en défendant, à la fois, les intérêts des associations adhérentes, des personnes les plus fragiles.

## Interpeller

« *Interpeller, proposer et rendre compte* »

L'année 2016 fut l'occasion de contribuer au débat avec nos adhérents mais aussi auprès du plus grand nombre (décideurs, citoyens, élus, entrepreneurs...) Ainsi, plusieurs opérations de relations presse ont été menées. Le cycle de conférences 2016 nous aura également permis de débattre avec des experts et de continuer à mieux envisager l'avenir.

Le Congrès de l'UNIOPSS qui s'est tenu les 30 et 31 mars 2016 aura été l'occasion de débattre et de confronter nos réflexions à ceux de notre réseau. Soulignons également notre contribution à la rédaction du livre « *Faire société* », co-écrit par le Conseil Prospective de l'UNIOPSS, et notre participation active au séminaire prospective national.

## Accompagner, former

« *Une URIOPSS, tête de réseau, mais aussi une URIOPSS aux services de ses adhérents* »

Chaque jour, nous essayons d'apporter la réponse aux questions qui nous sont remontées et d'accompagner les projets portés par les bénévoles et les administrateurs des associations ou structures de l'économie sociale et solidaire, mais aussi aux gestionnaires d'établissements et services et à leurs équipes. Nos objectifs sont :

- L'accompagnement et le soutien de proximité aux adhérents dans leur gestion quotidienne, quels que soient la taille de la structure et le secteur d'activité.
- L'accompagnement de la transformation de l'existant. Nos objectifs portent sur le lien entre cette gestion de l'existant et la transition vers des offres adaptées aux besoins de demain. Nous devons transformer notre offre, face aux évolutions profondes de notre société, en intégrant les évolutions économiques, sociétales et sociales.

Proposer des services adaptés, c'est proposer une diversité d'outils et de services. C'est aussi adapter chaque réponse à la situation et à ses spécificités. C'est développer un accompagnement qui prendra en considération le contexte local et favorisera la création d'une dynamique portée par, et pour les acteurs. Au fil du temps, les demandes se complexifient et le nombre de diagnostics individualisés a considérablement augmenté.

Depuis quelques années, nous sommes entrés dans « l'accompagnement à la carte » : DUD, indicateurs médico-sociaux économiques, CPOMs, groupements de coopération sociaux et médico-sociaux, etc. Cette tendance se confirme avec l'accroissement des formations en intra.

Nous avons développé une méthode de travail et des outils permettant de relayer les différentes productions imposées aux gestionnaires des établissements.

Cet outil d'analyse permet d'identifier la cohérence, ou les incohérences, entre le contenu des documents, de repérer les points non traités totalement ou traités que partiellement... l'objectif est de trouver la complémentarité entre l'évaluation interne, l'évaluation externe, le projet d'établissement, le CPOM... ou encore entre les statuts associatifs, le DUD, le règlement intérieur de l'établissement...

En 2016 et avec l'aide du réseau, l'ensemble des organismes de formation, portés par les URIOPSS, ont obtenu la nouvelle reconnaissance suite à la réforme du champ de la formation professionnelle. Nous nous sommes également préparés aux futures évolutions, (certification), afin de maintenir un service de formation à proximité des salariés de nos établissements et services, la qualité de l'accompagnement des personnes passant par la formation initiale et continue des travailleurs sociaux et médicaux.

Notre activité, en tant qu'organisme de formation, se maintient et se diversifie. Les nouvelles sollicitations de nos adhérents démontrent le besoin d'une réponse intégrant les données réglementaires et la nécessité d'ancrer la formation dans les réalités locales. **Lier l'expertise et la proximité est bien la plus-value de notre réseau.**

Le développement permanent, depuis la création d'ADERE Champagne-Ardenne (référencement d'achat), vient compléter l'offre déjà bien étoffée des services de l'URIOPSS. Aujourd'hui, ADERE Champagne-Ardenne compte près de 75 adhérents et ces derniers réalisent,

par son intermédiaire, des économies de l'ordre de 30 %.

Depuis 2015, le service pour l'accompagnement des services civiques voit son activité se développer. Les jeunes ont ce désir et cette volonté de s'engager dans un projet collectif répondant aux besoins d'un public ou d'un territoire. Ce service a pour ambition de favoriser la rencontre entre les projets portés des associations et des jeunes et de faciliter toutes les démarches. La réussite d'une telle démarche passe par un accompagnement et un suivi de chaque jeune engagé et de sa formation.

**La participation directe de toute personne** étant un principe fort de notre réseau, nous avons multiplié nos actions et nos accompagnements : conseil régional des personnes accueillies/accompagnés, conseils de vie sociale, comités des usagers de CCAS, **l'accompagnement des conseils citoyens...** et participation à des groupes de travail regroupant des professionnels et des personnes fragiles, comme par exemple sur le logement, en lien avec les bailleurs de la région regroupés au sein de l'ARCA.

Espaces de dialogue, de concertation et de construction d'une parole collective, ils sont également pour nous un lieu de production d'une expertise issue du vécu des habitants et des acteurs intervenant sur ces territoires.

## Communiquer

### *Rendre lisible et visible l'action des associations de Solidarité*

Etre une URIOPSS de proximité, c'est communiquer de façon permanente, et particulièrement avec ses adhérents. 2016 fut l'année de la refonte de notre site et aussi la création de notre Newsletter.

Notre plus-value régionale se fait aussi dans **l'interactivité** : les responsables de secteurs et de services sont des contributeurs efficaces. Journées d'études, formations, comptes rendus de commissions et groupes de travail sectoriels... tout ce qui fait notre quotidien au service des associations adhérentes se retrouve sur notre site internet.

La recherche-action, afin de rendre plus audible la parole des associations de solidarité de Champagne-Ardenne, avec le soutien du Conseil Régional et de la DRDJSCS, menée en 2014/2015, aura abouti à une meilleure lisibilité de nos actions et de nos prises de position, à innover dans nos modalités de communication

(Facebook, etc.) et à la création d'un nouveau service pour nos adhérents : **création de supports de communication avec l'arrivée d'Emeline BONNIN.**

C'est grâce à la qualité des relations partenariales avec nos adhérents, les pouvoirs publics, les élus, la société civile organisée... que nous pouvons vous présenter un rapport d'activité aussi riche et diversifié.

La transversalité que nous assurons entre le secteur sanitaire, médico-social et social permet également la diversité de nos interventions et rend cet exercice particulièrement passionnant, mais aussi complexe. C'est grâce aussi à notre implantation aux quatre coins de la région Champagne-Ardenne, qui sera amplifiée encore dans les années à venir. A partir de 2016, notre organisation et le maillage de notre réseau nous permettront d'assurer la continuité

de notre présence dans chaque territoire de la nouvelle région. L'adaptation à la nouvelle donne territoriale, en conciliant représentation institutionnelle et proximité démocratique, développement et mutualisation des moyens pour accroître l'efficacité dans le domaine de la formation, de l'accompagnement, des plaidoyers, de la circulation de l'information, sont autant de défis pour les années à venir.

Nous espérons que ce rapport vous permettra donc de mieux comprendre ce que nous avons mené, tout au long de cette année, dans le cadre de nos missions de services et de représentation politique. En espérant également que notre engagement et notre action puissent apporter, aux côtés des associations, une aide aux personnes les plus fragiles et fassent évoluer notre société vers toujours plus de solidarité.

L'équipe de l'URIOPSS  
Champagne-Ardenne.

# VIE ASSOCIATIVE ET STATUTAIRE DE L'URIOPSS CHAMPAGNE-ARDENNE

## LES ADHERENTS

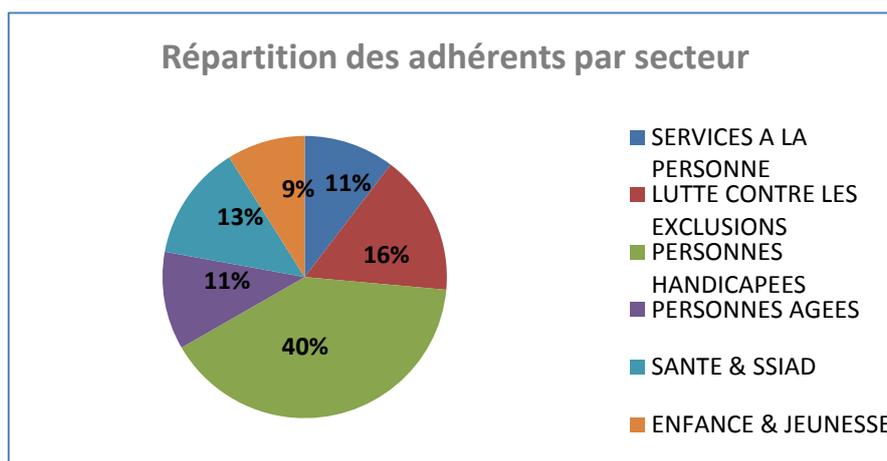
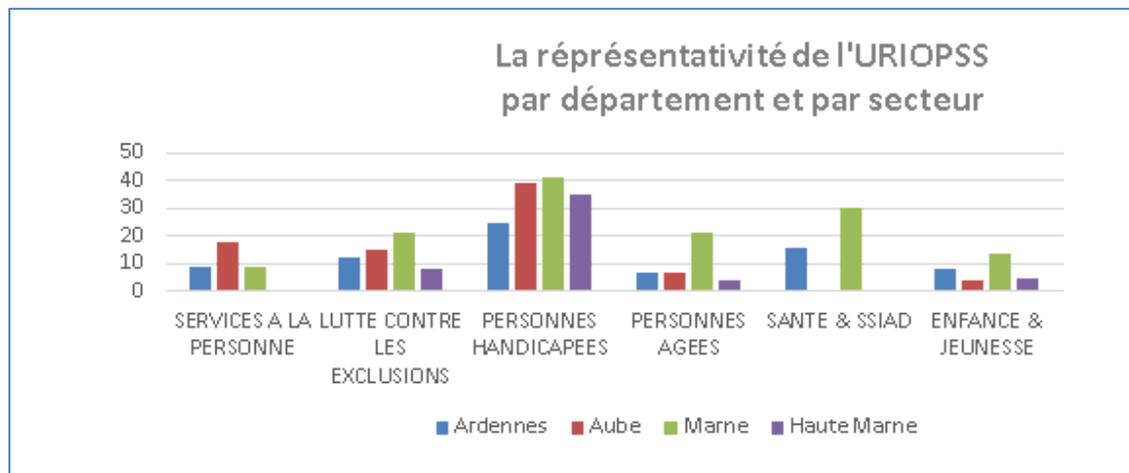
Un réseau associatif, tel que le réseau UNIOPSS/URIOPSS trouve toute sa légitimité par ses adhérents et le travail mené en commun avec eux.

C'est pour, et avec ses adhérents, que notre Union Régionale assure sa mission politique et ses missions de service (informer, former, rechercher, accompagner).

En 2016, l'URIOPSS Champagne-Ardenne compte 410 **associations, établissements et services répartis dans l'ensemble du secteur sanitaire, médico-social et social des 4 départements.**

Par ailleurs, l'URIOPSS Champagne-Ardenne, avec les 21 autres URIOPSS, est membre de l'UNIOPSS. Outre les URIOPSS, une centaine de **fédérations, unions et associations nationales, 25.000 établissements et services** présents sur l'ensemble du territoire Français adhèrent à l'UNIOPSS. Les associations de solidarité sont, sans aucun doute, l'un des moyens privilégiés de préservation du lien social par les services qu'elles dispensent quotidiennement, en particulier aux plus fragiles d'entre nous, soit environ **5 millions** de personnes et, grâce à l'implication de plus **d'un million de bénévoles et 750 000 salariés.**

## LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET SECTORIELLE DES ADHERENTS



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Décembre 2017

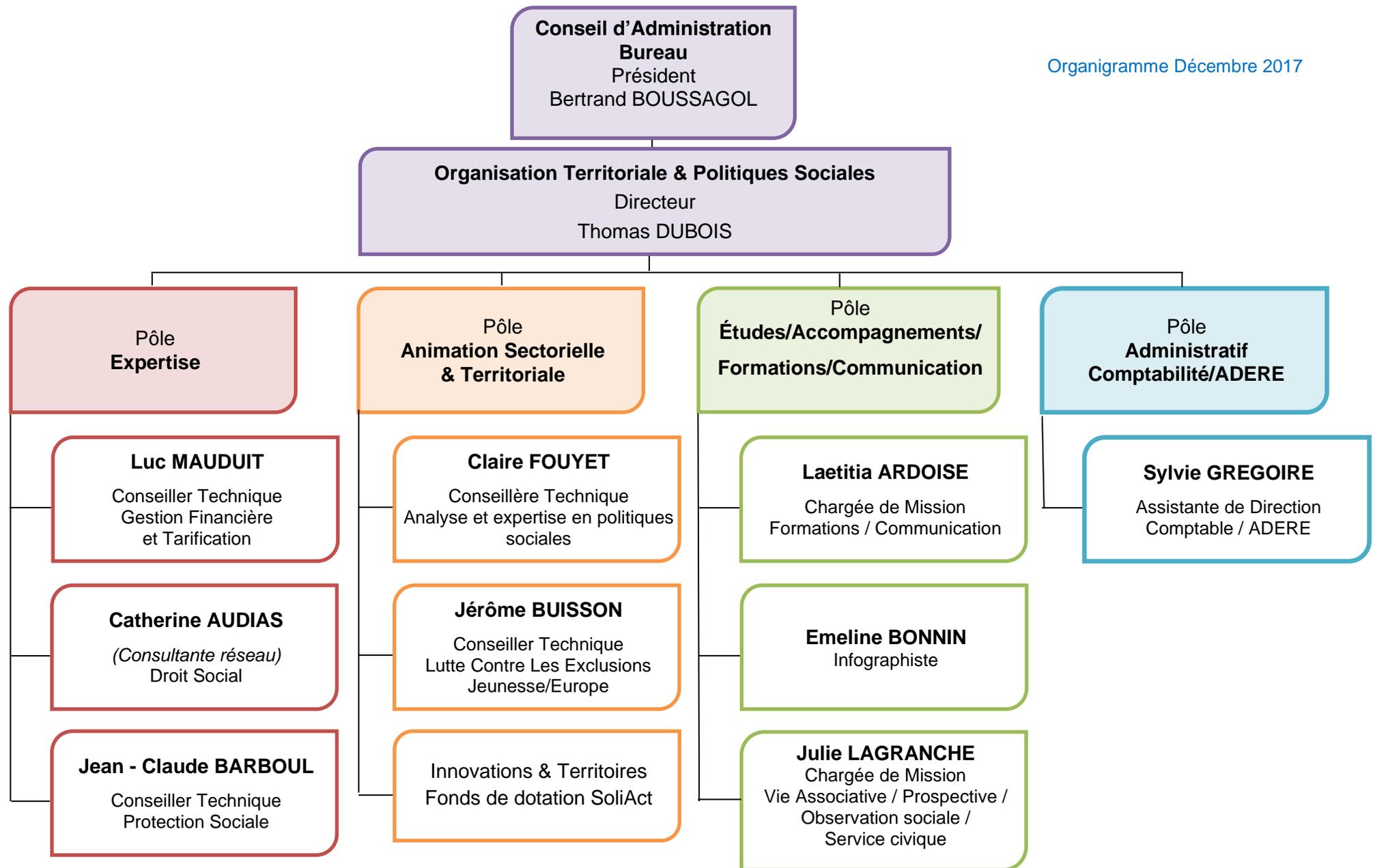
Président
Bertrand BOUSSAGOL

Administrateurs	Organismes
ALLARD Badia	A.P.F.
BABINET Antoine	A.A.J.A.
BECKER Pierre	Personne Qualifiée
BOUDJADI Philippe	I.R.E.P.S Champagne-Ardenne
BRISION Corinne	Personne Qualifiée
CANADA Marie-Line	Club de Prévention d'Épernay
CARRAT Marie Céline	L'ADAPT de l'Aube
DOUCET Jean	Personne Qualifiée
DUBUS Pierre	A.A.I.M.C Champagne-Ardenne
FILLIETTE Sophie	A.A.I.M.C Champagne-Ardenne
GILLES Jean-Louis	U.N.A.F.A.M
HOUB Samir	Crédit Coopératif
IBRAHIM Jacqueline	Croix Rouge Française
LECLER-QUEVAL Marceline	Association de gestion Jean XXIII
MARGUERY Olivier	Personne Qualifiée
MARMONT Thibault	C.R.E.A.H.I.
NONAIN Nadine	Association LES ANTES
PELATAN Patrick	F.A.S (ex-FNARS)
PIERRE Richard	A.D.P.J. 52
WATTIER Philippe	Fondation Armée du Salut

## MEMBRES DU BUREAU

Décembre 2017

<b>Vice-Président Jeunesse</b>	BABINET Antoine
<b>Président</b>	BOUSSAGOL Bertrand
<b>Secrétaire</b>	BRISION Corinne
<b>Trésorier</b>	DOUCET Jean
<b>Vice-Président Personnes Handicapées</b>	GILLES Jean-Louis
<b>Vice-Présidente Santé/CSI</b>	IBRAHIM Jacqueline
<b>Vice-Présidente Personnes Agées</b>	LECLER-QUEVAL Marceline
<b>Vice-Président</b>	PIERRE Richard
<b>Trésorier Adjoint</b>	WATTIER Philippe



## LA DEMARCHE PROSPECTIVE DU PROJET POLITIQUE DE L'URIOPSS CHAMPAGNE-ARDENNE



Avec l'arrivée à échéance du projet politique 2011-2015, l'URIOPSS Champagne-Ardenne s'est engagée dans une démarche prospective en vue de sa réécriture.

Un cycle de conférences-débats, en partenariat avec Science Po Reims, s'est tenu de mai 2015 à juillet 2016, pour notamment imaginer des scénarios d'évolution du territoire champardennais.

Ouvertes au grand public, ces conférences ont été l'occasion de débattre autour de sujets de société impactant les citoyens et les associations de solidarité, avec le concours d'intervenants extérieurs, experts sur ces questions :

- Réforme territoriale : la solidarité locale à l'échelle des nouveaux territoires (mai 2015)
- Cohésion sociale, Solidarités, Territoires : quelle protection sociale pour demain ? (juillet 2015)
- Nouveaux besoins sociaux : quelles initiatives et alliances sur les territoires ? (mars 2016)
- Le paysage du secteur non lucratif évolue, soyons prêts à créer de nouveaux liens ! (juillet 2016)

Par la suite, des groupes de travail composés d'administrateurs et de salariés de l'URIOPSS Champagne-Ardenne ont repris les apports de ces conférences et les ont analysés sous le prisme des actions menées par notre Union. La perspective étant la préparation du prochain projet politique.

Afin de compléter ce travail préparatoire, en mars 2017, des experts nationaux ont été invités à débattre, enrichir et discuter les sujets proposés :

- Laurence LEMOUZY, Directrice scientifique de l'Institut de la Gouvernance Territoriale et de la Décentralisation ;
- Yannick BLANC, Préfet, Président de l'Agence du Service Civique ;
- Henri NOGUES, Economiste, Professeur à l'Université de Nantes et Président de la

- Commission UNIOPSS « Modèles socioéconomiques associatifs » ;
- Camille PEUGNY, Maître de conférences HDR, Chercheur au CRESPPA-CSU ;
- François SOULAGE, Economiste, Président du collectif ALERTTE, membre de la commission de lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS.

Des interviews filmées de ces experts ont complété ce dispositif afin de réaliser de courts films. Ils seront mis à disposition des adhérents de l'URIOPSS Champagne-Ardenne notamment, pour être diffusés lors d'instances (assemblées générales, réunions d'équipes professionnelles...) et permettre la discussion, l'échange, amener à une prise de conscience et, pourquoi pas, du changement auprès des bénévoles, salariés, administrateurs.

Aboutissements de cette démarche de concertation et de confrontation, les 7 axes majeurs du projet politique 2018-2022 sont :

- Etre acteur et moteur du « Vivre ensemble »
- Rendre visible l'action des associations, porter la parole de chacun
- Observer, prendre conscience des changements et se projeter
- Accompagner les publics fragilisés : l'enjeu des parcours et du travail en réseau
- Réaffirmer le rôle du réseau UNIOPSS/URIOPSS et mobiliser ses adhérents
- Reconnaître aux associations le rôle d'acteurs d'utilité sociale de nos territoires
- Agir pour rendre meilleure notre situation environnementale, économique, sociale et sociétale

Révéle le 8 décembre 2017, lors de l'Assemblée générale de l'URIOPSS Champagne-Ardenne, le projet politique constitue une véritable feuille de route pour que nous poursuivions nos missions et nos engagements auprès de nos adhérents et des associations de solidarité plus globalement. Il affirme notre engagement pour une démarche prospective en perpétuelle évolution.



## LE RESEAU UNIOPSS/URIOPSS

### LES ACTIONS DE L'UNIOPSS

- Réagir à l'actualité, construire des propositions
- Anticiper pour mieux agir
- Animer la réflexion, partager les savoirs, offrir un appui technique
- Représenter l'ensemble du secteur sanitaire, médico-social et social auprès des pouvoirs publics et de l'opinion

Autant de missions que nous menons avec l'UNIOPSS et l'ensemble des URIOPSS.

Retrouvez toutes les démarches de l'UNIOPSS sur notre site internet :

- Les positions du réseau UNIOPSS/URIOPSS
- Les auditions
- Les communiqués de presse
- Les rendez-vous
- Les publications

Comme l'UNIOPSS, les URIOPSS tirent leur légitimité d'un double et indivisible caractère : leur représentativité associative d'une part, et leur appartenance au réseau UNIOPSS-URIOPSS, d'autre part. Nous nous appuyons sur le réseau pour augmenter nos compétences et notre efficacité. L'UNIOPSS représente le réseau et porte les positions définies collectivement avec les adhérents et les URIOPSS. Elle porte les valeurs et les positions des adhérents au travers d'actions de lobbying, dépose des amendements, édite des plates-formes politiques et fait entendre sa voix dans les groupes de travail nationaux et européens au sein desquels elle est représentée.

### LES RENCONTRES NATIONALES

Les orientations politiques du réseau UNIOPSS/URIOPSS sont notamment élaborées lors

des Conférences des Présidents, des Conférences réunissant Présidents et Directeurs et des réunions des Directeurs des URIOPSS.

- La Conférence des Présidents (1fois/ trimestre) et Présidents/Directeurs (2 fois/an) : Bertrand BOUS-SAGOL, Président - Thomas DUBOIS, Directeur
- Les réunions de directeurs (2 jours par trimestre et une réunion téléphonique par mois)
- Un séminaire annuel des Directeurs d'URIOPSS.

### LES COMMISSIONS NATIONALES DE L'UNIOPSS EN 2016

Les Commissions permettent à l'Union, par le canal de ses adhérents, de prendre en compte les réalités du terrain, afin de les traduire en une réflexion sur les évolutions de la demande sociale et d'élaborer des propositions d'évolution des politiques publiques (cf. schéma des commissions ci-après).

Les représentants régionaux au sein des commissions :

- Commission Santé UNIOPSS : Madame Jacqueline IBRAHIM
- Commission modèle socio-économique des associations : Monsieur Richard PIERRE
- Commission Lutte contre la pauvreté et l'exclusion : Monsieur Jérôme BUISSON
- Groupe formation : Madame Laetitia ARDOISE, Monsieur Thomas DUBOIS

### Le Congrès de Montpellier



Le 32<sup>ème</sup> Congrès de l'UNIOPSS, qui s'est déroulé au Corum de Montpellier les 30, 31 mars et le 1<sup>er</sup> avril 2016, auquel l'équipe de l'URIOPSS Champagne-Ardenne a participé, a été un temps fort de mobilisation pour les acteurs du monde de la solidarité, avec plus de 1300 personnes mobilisées.

« Ensemble, une société à réinventer... » : C'est

autour de cette thématique tournée vers l'avenir que s'est articulé ce congrès innovant et participatif. A travers ce congrès et les scénarios proposés, l'UNIOSS présente à la fois une vision de ce que doivent être le rôle et la place des associations, mais aussi une direction vers laquelle la société doit s'orienter. Dans le cadre du congrès, l'UNIOSS est intervenue dans le cadre d'un AGORA sur l'accès aux soins des personnes en situation de précarité avec la participation de Monsieur Marc FOURDRI- GNIER de l'Université de Reims.

## LES RENCONTRES GRAND EST



Suite à la réforme territoriale, bon nombre d'institutions se sont adaptées à cette nouvelle organisation régionale et deviennent ainsi des interlocuteurs communs aux trois URIOPSS. En conséquence, le 22 juin 2016, les trois URIOPSS ont décidé de constituer l'URIOPSS Grand Est. Cette nouvelle organisation est guidée par plusieurs principes :

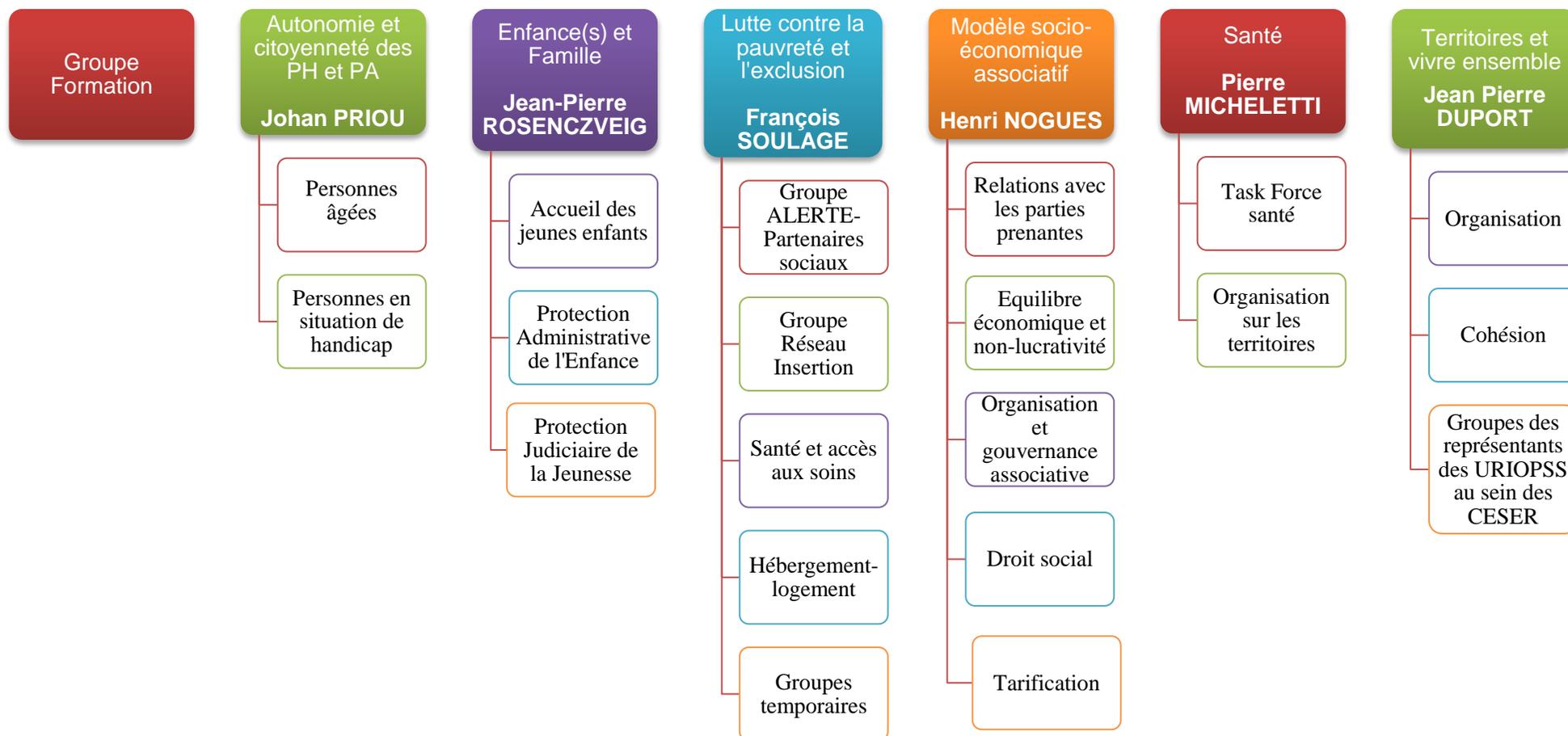
- Maintenir et développer nos missions politiques et techniques
- Assurer une présence sur l'ensemble des territoires au plus près des publics, des associations de solidarité, et de l'ensemble des acteurs et des pouvoirs publics
- Considérer ces transformations comme une opportunité pour développer notre travail en réseau et en partenariat.

C'est un travail que les associations ne repèrent pas forcément, mais il est très important pour notre capacité collective de réponse. Face aux mutations en profondeur de notre secteur et de la nouvelle organisation territoriale, il est essentiel d'unir nos forces politiques et techniques au sein d'une structure régionale URIOPSS Grand Est.

L'URIOPSS Grand Est représente environ 950 associations, établissements et service du secteur social, médico-social et sanitaire et plus de 53 000 salariés.

Les trois présidents des URIOPSS ont été reçus par le président du Conseil Régional, Monsieur RICHERT, le 8 septembre 2016. Cette rencontre a permis de mieux préciser les contours de nos missions et de nos interventions, le Président de la région soulignant la qualité et l'importance de notre réseau et sa volonté de continuer à développer des actions en commun dans le cadre des compétences de la région.

## Les Commissions de l'UNIOPSS et leurs Présidents & les groupes de concertation – Septembre 2017



# LES REPRESENTATIONS ET APPARTENANCES INTER-ASSOCIATIVES

## LE TRAVAIL AVEC LES AUTRES RESEAUX ET ORGANISMES

La reconnaissance du secteur non lucratif et l'affirmation de son identité passent par une meilleure articulation des initiatives des différents réseaux qui composent le champ de l'économie sociale et solidaire et une meilleure reconnaissance (politique et financière). A ce titre, nous participons aux démarches et actions collectives des associations de solidarité au sein de collectifs tels que la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Grand Est, où Thomas DUBOIS assure le mandat d'administrateur. Il a été renouvelé également dans son mandat de Président du Mouvement associatif de Champagne Ardenne (CPCA), structure qui rassemble l'ensemble des coordinations associatives (URIOPSS, CRAJEP, Ligue de l'Enseignement, URAF, UNAT, ESPE plus la CRESS). Nous participons également à d'autres organisations comme le CREAHI, l'IRTS, etc. (cf. Document sur les mandats de l'URIOPSS).

### Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER)



Dans la continuité de son engagement au sein du CESER de Champagne Ardenne, Bertrand BOUS-SAGOL, en tant que Président de l'URIOPSS, participe activement aux travaux et porte, avec d'autres, la parole du monde associatif régional, et plus particulièrement celle des associations de Solidarité au sein du nouveau CESER Grand Est. Le rôle du CESER est : « *La diversité des origines de ses membres, en rendant possible la confrontation régulière des points de vue des différentes catégories représentées, permettent de suggérer aux élus régionaux, face à un problème donné, les solutions les plus acceptables par les acteurs de terrain qui, de fait, mettront en pratique les décisions politiques* ».

La présence régulière de représentants du CESER, aux travaux menés par notre Union, démontre la qualité de nos relations et la complémentarité de nos réflexions (journée de rentrée sociale, conférences, journées thématiques...).

## LES PARTENARIATS

Chaque année, les administrateurs et l'équipe des salariés consacrent plus de 10 000 heures aux relations avec les acteurs de la région (publics, privés et acteurs de l'économie sociale), nos liens avec les différents secteurs et acteurs du champ sanitaire et social sont essentiels pour une connaissance fine de chaque situation et pour l'émergence d'une dynamique collective : les fédérations sectorielles et/ou les associations de professionnels, les représentants des organismes logeurs (USH-ARCA), les collectivités locales (conseils départementaux, Conseil Régional, collectivités locales, CCAS...), les services de l'Etat (SGAR, DRJSCS/DDCSPP, DIRECCTE, DREAL/DDE, PJJ, etc.) ainsi que l'Agence Régionale de Santé et la CRSA, les organismes de sécurité sociale (CARSAT, CAF, CPAM..).

Cette mission nous amène à siéger dans des commissions permanentes ou des groupes de travail ponctuels aussi bien au plan local, départemental, régional et national. Elle se concrétise également par des conventions d'objectifs (Conseil Régional, DRJSCS, Villes, Préfecture, etc.).

### Convention de développement des relations avec le réseau DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) au niveau régional et départemental

L'objectif de ce dispositif est de consolider l'emploi et les activités des associations. Au niveau national, l'URIOPSS apporte son expertise en tant que Centre de Ressources social, médico-social, santé du dispositif local d'accompagnement (CRDLA).

Site internet : [www.crdla-social-uniopss.fr](http://www.crdla-social-uniopss.fr)



DRDJSCS, dans le cadre du Plan pauvreté et de la Stratégie Logement d'Abord.

Dans le cadre de la nouvelle entité régionale « Grand Est », l'URIOPSS et la FAS Champagne-Ardenne :

- Co-animent les CRPA et ont créé le CRPA Grand Est qui regroupe les actions « expression et participation » des personnes en précarité des territoires de Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace
- Réfléchissent à une implication commune dans le Grand Est, tout en préservant une proximité et une animation locale proche des attentes des adhérents. Les 2 fédérations souhaitent rester vigilantes, à être force de propositions d'actions et à favoriser le développement de partenariats avec les autres fédérations (USH, IREPS), en s'appuyant sur le vécu et l'expertise locale.

L'URIOPSS est conventionnée pour informer ses adhérents sur l'existence de ce dispositif.

L'URIOPSS dispose également d'un vivier d'experts mis à disposition du réseau DLA, dans les domaines de compétences suivants : conduite de projet ; évaluation ; audit stratégique et organisationnel ; étude de marché/faisabilité ; communication.

### La coopération avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité



Fédération des acteurs de la solidarité

Complémentaires dans le secteur de la Lutte contre les Exclusions et l'Inclusion Sociale des publics en difficultés, l'URIOPSS et la FAS Champagne-Ardenne (ex-FNARS) coopèrent dans l'animation de groupes de travail et accompagnent ensemble, activement, les structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion. Au-delà de cet accompagnement, les fédérations proposent en commun et relaient aux adhérents les journées thématiques proposées sur les thèmes d'actualités ou les thématiques propres au secteur Exclusion : Hébergement - Logement/Stratégie Logement d'Abord, accès aux soins/Santé, participation des personnes en précarité = CRPA, Plan pauvreté, ...).

Les deux fédérations siègent ensemble dans certaines commissions régionales, comme le CRHH (Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement), porté par la DREAL, les groupes de travail et le Comité de pilotage du PRAPS, dans le cadre du PRS porté par l'ARS, et montrent ainsi leur complémentarité lors des rencontres régulières avec la

### La complémentarité au niveau régional et l'implication commune au sein de l'UNIOPSS avec la CNLAPS

(Comité National de Liaisons des Acteurs de la Prévention Spécialisée)

Administrateurs et Conseiller Technique de l'URIOPSS Champagne-Ardenne facilitent le lien entre les deux fédérations et apportent régulièrement, lors de la Commission régionale Jeunesse, les enjeux et l'actualité du secteur de la Prévention Spécialisée. Au-delà de l'accompagnement des Clubs de Prévention dans leurs évolutions, l'URIOPSS porte ainsi les préoccupations des acteurs de notre région à l'échelon national tout en informant ceux-ci, en retour, des décisions et axes de travail enclenchés au niveau national...

### La réflexion commune pour un accès aux soins avec l'IREPS

(Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé)



Nos deux fédérations régionales ont poursuivi leur investissement aux côtés de l'ARS et la FNARS au groupe de travail « acteurs de 1<sup>ère</sup> ligne » dans le cadre du PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins) de Champagne-Ardenne. Nous avons donc souhaité poursuivre ce travail partenarial en animant, ensemble, le groupe de travail ALERTE « Accès aux soins/santé » en élargissant la réflexion autour de 5 axes.

De même, l'IREPS Champagne-Ardenne a été très présente et Mme Anne PATRIS, Directrice régionale s'est investie dans les travaux menés pour la seconde année dans le cadre de l'étude menée en 2015-2016 par l'URIOPSS sur l'accès aux soins des personnes en précarité.

### Le maintien des liens avec l'URHAJ (Union Régionale pour l'HAbitat des Jeunes)

L'URIOPSS et l'URHAJ restent vigilantes à favoriser le rapprochement de leurs adhérents afin de coordonner les actions en direction des jeunes majeurs en difficulté et de mieux défendre leurs intérêts en Champagne-Ardenne.

Les équipes de professionnels des Résidences sociales Jeunes (ex. Foyers de Jeunes Travailleurs) de la région participent régulièrement aux groupes de travail emploi/formation, hébergement/logement, santé/accès aux soins, Résidences Sociales/Pensions de Famille du Collectif ALERTE, mais aussi à la commission régionale Enfance-Jeunesse, apportant ainsi toute leur expertise sur la problématique de l'insertion professionnelle et l'accès au logement des jeunes.

### Le renforcement des travaux sur l'accès et le maintien dans le logement avec l'USH-ARCA

Les bailleurs sociaux et les structures d'hébergement se mobilisent pour travailler conjointement à un accueil efficace des ménages et au maintien du bien vivre ensemble dans leur logement.

C'est pour renforcer cette coopération et envisager ensemble des pistes d'actions que l'ARCA - USH Champagne-Ardenne, la FNARS Champagne-Ardenne et l'URIOPSS Champagne-Ardenne ont organisé une Rencontre Régionale, mais aussi des rencontres départementales dans les 4 départements, entre les personnes accueillies/accompagnées, les travailleurs sociaux et les

bailleurs sociaux. Chacun a pu ainsi exprimer son vécu, ses constats et ses idées sur la thématique de l'accès et du maintien dans le logement des personnes en précarité. Ces journées permettent une meilleure connaissance réciproque des attentes et besoins de chacun, des difficultés rencontrées sur un territoire et favorisent, par ces liens réguliers, une meilleure complémentarité d'intervention entre le secteur logement social et travail social : des sujets comme l'accueil des étrangers, l'accès et le maintien dans le logement, la prévention des expulsions, ... ont ainsi été balayés dans ces rencontres organisées par les 2 fédérations. A l'échelon régional, la participation commune de l'ARCA et de l'URIOPSS Champagne-Ardenne aux groupes de travail du CRHH de la DREAL permet une meilleure défense et lisibilité des problématiques champardennaises.

Dans une logique de « Principes partagés et une coopération renforcée », les associations et bailleurs ont travaillé, sur :

- ✓ Avoir une connaissance partagée de la procédure d'expulsion pour le département des ARDENNES
- ✓ Dispositifs et mesures d'accompagnement social dans la Marne : démarche, gestionnaire, critères d'attribution... Essayons d'y voir plus clair ensemble ! pour le département de la MARNE
- ✓ Les refus en commission d'attribution pour le département de l'AUBE
- ✓ Reprendre les étapes de la procédure d'expulsion et travailler ensemble à l'anticipation pour le département de la Haute-Marne

### CNAPE/UNIOPSS, dans le cadre de la protection de l'Enfance



Les deux fédérations poursuivent leur partenariat lors des rencontres avec la DirPJJ Centre : pour chaque réunion à STRASBOURG, les représentants des URIOPSS et des CORAPE des régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne se réunissent afin de préparer une parole complémentaire associative lors des rencontres avec les représentants régionaux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

## Développement de partenariat avec l'ensemble des entrepreneurs

Depuis plusieurs années, l'URIOPSS collabore avec des partenaires pour différents temps de rencontres et projets : colloques, formations des professionnels, réalisation d'ouvrages, organisation de trophées, etc. Ces partenariats entre l'URIOPSS, et l'**AG2R LA MONDIALE**, le **Crédit Coopératif**, **API**, la **Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne**, la **Mutuelle St Christophe**, le **Crédit Mutuel**, la **Société Générale**, la **Banque Populaire**, l'**ACEF** et **Cegi Alfa** se fondent autour du partage de valeurs communes, comme celles portées par l'économie sociale et solidaire. Dans le respect de ces valeurs,



mais aussi des intérêts de chacun, ce soutien nous permet de finaliser ces projets. Ce travail, en proximité avec ces partenaires privés, permet également de croiser nos analyses sur l'évolution de notre secteur et ses impacts pour les associations et les personnes que nous accompagnons et nous permet de se « co-former » sur les sujets communs. Soulignons notre soirée organisée, dans le cadre la foire de Châlons-en-Champagne, qui nous a permis d'aller à la rencontre de nos adhérents et de nos partenaires dans un cadre convivial et musical. Ce temps nous aura permis de partager un temps hors du cadre « institutionnel » et de mieux se connaître.

## LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS LES CONSEILS CITOYENS AU SEIN DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 a créé les conseils citoyens.

La mise en place des « conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires doit permettre de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires à la mobilisation citoyenne, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

La situation en Champagne-Ardenne : 34 quartiers prioritaires répartis comme suit :

- 12 dans le département de la Marne
- 8 dans le département des Ardennes
- 10 dans le département de l'Aube
- 4 dans le département de la Haute-Marne

La mission confiée à l'URIOPSS :

1. Favoriser la participation des habitants et des acteurs du quartier
  - Prise de contact et mobilisation des citoyens et acteurs
  - Animation par des méthodes participatives de connaissance des acteurs
  - Régulation du groupe
2. Sensibiliser / former / qualifier les habitants et acteurs aux enjeux de la politique de la ville et de la participation des acteurs de territoires
  - Apporter des informations sur les 3 piliers de la politique de la ville.
3. Ajuster le fonctionnement des conseils citoyens
  - Production et diffusion des comptes rendus des séances de travail
  - Travail de construction collective au sein du conseil citoyen, autour des modalités et règles de fonctionnement
  - Organisation logistique et matérielle

Cette mission est menée en partenariat avec la **Ligue de l'Enseignement de la Marne**.



# LA PARTICIPATION DE L'URIOPSS A L'ELABORATION DES POLITIQUES SANITAIRES, MEDICO-SOCIALES ET SOCIALES EN REGION

---

## NOS RENCONTRES ANNUELLES AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET LES DE- CIDEURS DE LA REGION

Comme chaque année, nous avons maintenu « Les rencontres annuelles » avec les représentants de l'Etat (le Préfet de région – le SGAR – les Directeurs DRJSCS,/DDCSPP,DREAL,DIRECCTE, etc.) et les collectivités locales (Présidents et Directeurs des services des conseils départementaux des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne - le Président et les vices présidents du Conseil Régional et des services) ; temps d'échanges qui nous permettent de mieux présenter l'importance du travail effectué par les associations de solidarité de la région, leurs projets, leurs craintes... et d'échanger sur l'évolution des besoins des personnes les plus fragiles.

La collaboration autour d'actions concrètes, dans un souci de faciliter la mise en œuvre des politiques publiques sur les territoires avec d'une part, les acteurs associatifs et d'autre part, d'aider à la réalisation de projets portés par nos adhérents. Nous pouvons citer comme actions :

- . La déclinaison du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté
- . L'évolution du travail social
- . Les schémas régionaux des formations du travail social et sanitaire
- . L'expérimentation de la contractualisation par les CPOM dans le champ du handicap
- . La formation des bénévoles associatifs dans le cadre du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)
- . L'écriture des schémas régionaux et départementaux sanitaires, médico-sociaux et sociaux
- . L'expérimentation ITEP
- .L'accès aux droits des jeunes dans le cadre des politiques nationales « Priorité jeunesse »
- . Le déploiement du dispositif FONJEP
- . Le soutien aux têtes de réseaux associatifs dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « AMI » du Conseil régional et de la DRDJSCS
- .Etc.

## MISSIONS TRANSVERSALES ET SECTORIELLES DE L'URIOPSS

---

Plus que jamais, les acteurs non lucratifs du champ sanitaire, médico-social et social sont au croisement de différents enjeux :

- Comment les acteurs doivent s'ouvrir à d'autres façons d'exercer leurs métiers d'entrepreneurs sociaux pour assurer un continuum d'accompagnement aux personnes ?
- Comment, dans ce nouveau contexte, s'exprime la différence proposée par l'acteur qui choisit la forme non lucrative pour exercer son entrepreneuriat social ?

Nous sommes, aujourd'hui, fortement « interpelés » par l'approche transversale et globale des dispositifs, par la question de la présence des « non lucratifs » dans la gestion de l'offre, la banalisation de la nature juridique de l'acteur ...

Afin d'aider nos adhérents à faire face à ces deux missions, en proposant des analyses, en travaillant sur des outils, des accompagnements, l'URIOPSS organise son activité.

## ANIMER ET MOBILISER

### INCLUSION SOCIALE ET LUTTE CONTRE LA PRECARITE ET LA PAUVRETE

#### Collectif alerte : animer le réseau d'acteurs de l'exclusion

**ALERTE**  
en Champagne Ardenne

Durant cette année 2016, l'ensemble des groupes thématiques ALERTE (accueil des étrangers, emploi/formation, santé/accès aux soins, participation/expression des usagers, hébergement/logement, Pension de Famille/Résidences sociales) se sont réunis et ont rassemblé près de 100 participants issus d'associations, de structures d'accueil et d'accompagnement, de collectifs, de collectivités. Pour chaque axe de travail, l'URIOPSS Champagne-Ardenne propose un rythme de 4 réunions minimum par an, ce qui représente un total proche de 30 rencontres par an sur l'ensemble de la région pour la commission Lutte contre les Exclusions ALERTE de l'URIOPSS Champagne-Ardenne. Une véritable animation de réseau qui permet aux acteurs de terrain de se retrouver, d'échanger sur les pratiques professionnelles, de produire de l'expertise, au travers de supports et documents, et de construire une réflexion commune.

Cette animation de réseau est nécessaire pour les professionnels et notre fédération car elle permet la confrontation et apporte des éclairages sur l'actualité toujours riche « Lutte contre les exclusions/précarité » : Diagnostic 360°, Plan de Lutte contre la Pauvreté, Programme Territorial de Sortie de l'Hiver, Etude nationale des Coûts, développement de dispositifs comme les Pensions de Famille et résidences sociales, ...

Cette année 2016 a permis de pérenniser le groupe « SIAO » qui regroupe régulièrement les coordinateurs et directeurs de ces structures (et parfois les

gestionnaires bénévoles) avec une volonté de contribuer à la commission régionale SIAO de la DRDJSCS et la projection de formation-action pour les équipes des 4 SIAO de la région (notion d'observatoire, ...).

Nous participons également aux instances nationales de notre réseau : Conseiller Technique, Directeur et administrateurs de l'URIOPSS Champagne-Ardenne sont membres du GRI « Groupe Recherche Insertion » et de la Commission Lutte contre les Pauvretés de l'URIOPSS.

#### Plan pluriannuel interministériel de lutte contre la pauvreté (2013-2017)

Le Plan pluriannuel de lutte contre les exclusions est entré dans sa dernière année de mise en œuvre en proposant de nouvelles mesures en direction des personnes en situation d'exclusion (revalorisation du RsA, Garantie Jeunes pour les 18-25 ans, amélioration de l'accès aux soins, renforcement de la place des SIAO, ...) et en réalisant des premières évaluations des résultats obtenus. Notre fédération a poursuivi sa mobilisation dans le suivi de la mise en œuvre de ce Plan : information régulière des équipes et des bénévoles associatifs des structures, échanges avec les personnes accueillies et accompagnées lors des journées CRPA, interpellation et remontées des réflexions et préoccupations auprès des pouvoirs publics sur la mise en œuvre, le suivi des premières mesures, participation aux réunions Grand Est. L'URIOPSS est aussi intervenue auprès des Bureaux et/ou Conseils d'Administration des associations pour apporter un éclairage sur l'actualité du secteur, la complémentarité des acteurs, l'intervention des collectivités et institutions/services de l'Etat, l'articulation des dispositifs.

## ARS : Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS)

Le PRAPS est un des schémas et programmes régionaux qui constituent le Programme Régional de Santé (PRS) 2012-2016. En 2016, l'URIOPSS Champagne-Ardenne et ses adhérents ont poursuivi leur investissement en tant que membre du Comité de pilotage PRAPS, au travers de groupes de travail, notamment portés par les fédérations FNARS – URIOPSS – IREPS de Champagne-Ardenne en appui à l'ARS.

## Projet porté par l'URIOPSS dans le cadre de l'appel à projets Démocratie Sanitaire de l'ARS – CRSA : poursuite des travaux en 2015 et 2016

Dans le cadre de l'appel à projets ARS « Démocratie Sanitaire », l'URIOPSS Champagne-Ardenne a poursuivi, en région, l'analyse d'expériences et de pratiques innovantes en direction de personnes en situation de précarité sur les questions d'accès aux soins, de prévention, d'éducation à la santé.

Cette étude débutée en 2014, avec le soutien du sociologue Marc FOURDRIGNIER et d'un groupe projet pluridisciplinaire constitué d'acteurs du secteur sanitaire et médico-social, s'est poursuivie durant toute l'année 2015 et l'année 2016 a été celle de la diffusion au niveau local et national.

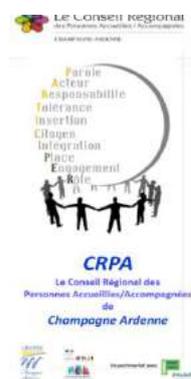
Ce travail a permis d'étudier 12 actions au total (6 en 2014 puis 6 autres en 2015) et le travail a plus particulièrement porté sur les principes d'intervention, les résultats d'actions pertinentes au travers d'éléments de contexte, de transférabilité et de bonnes pratiques dans le parcours de santé.

Une journée de restitution intermédiaire de l'étude intitulée « Vers de bonnes pratiques pour l'accès à la santé des personnes en situation de précarité » s'est déroulée en juin 2016 et a permis de réunir, de nouveau, de nombreux acteurs de la région autour d'échanges avec les acteurs locaux du secteur sanitaire et médico-social.

D'autre part, cette étude a été présentée au Congrès du réseau UNIOPSS à Montpellier au travers d'un atelier et elle a servi de support à un groupe de travail mené dans le cadre du bilan du Plan Pauvreté à Metz en fin d'année 2016.

## La participation et l'expression des personnes en situation de précarité et acteurs sociaux :

Des rencontres, des productions  
Et une reconnaissance institutionnelle,  
Le CCRPA de Champagne-Ardenne **devient le CRPA Champagne Ardenne suite au décret de la loi ALUR !**



L'URIOPSS Champagne-Ardenne poursuit l'animation et la coordination des temps de rencontres et d'échanges entre personnes accueillies/accompagnées et acteurs sociaux sur les politiques de lutte contre les exclusions. Cette « Expression et Participation des personnes en précarité », d'abord initiée depuis 2005 dans le cadre d'ALERTE, est maintenant regroupée au sein du CRPA (Conseil Régional des Personnes Accueillies/accompagnées) de Champagne-Ardenne.

### Un CRPA, Pourquoi faire ?

Un **changement de regard**, de nouvelles rencontres, des échanges, l'**accès à l'information**, reprendre confiance en soi, l'acquisition d'une meilleure organisation personnelle, citoyenneté, **valorisation et engagement**, un enrichissement personnel, une co-formation.

### Un CRPA, Quel intérêt ?

Un contact direct avec les personnes concernées par les politiques publiques, une co-construction entre personnes-associations-administrations, une réponse au cadre législatif demandant de prendre en compte la parole des personnes accompagnées, une évaluation des politiques publiques par les personnes concernées.

### Un CRPA, avec qui ?

Toutes les personnes intéressées par les questions liées à la lutte contre la pauvreté et les exclusions :

personnes accueillies ou accompagnées, salariés/bénévoles des associations, représentants des fédérations des secteurs, représentants des administrations ;

*Notre démarche vise à recueillir une diversité des points de vue sans rechercher une représentativité des situations !*

En 2016, l'expression des personnes fragiles s'est concrétisée pour notre région Champagne-Ardenne par :

- 8 Comités de Pilotage, 3 journées « Atelier de Rencontres » sur les 4 départements
- Entre 50 à 80 participants par journée et près de 20 membres au Comité de pilotage

Au niveau national, l'URIOPSS s'investit toujours activement dans la réflexion nationale sur la participation des personnes en précarité portée par l'UNIOPSS, la Fondation Armée du Salut et la FNARS : des représentants de Champagne-Ardenne ont participé régulièrement aux réunions du CCPA National (CNPA).

## EUROPE



L'URIOPSS poursuit, dans le cadre de son service sur les questions européennes, les objectifs suivants :

- Sensibiliser les acteurs associatifs de la région à l'Europe
- Collecter, organiser et diffuser l'information de la Commission Européenne
- Articuler la démarche de projets associatifs et de programmes européens afin de permettre les échanges européens entre les réseaux associatifs, les professionnels, les personnes accueillies.

Durant cette année, nous avons, dans le cadre de la programmation FSE, participé aux réunions d'information et de suivi des acteurs institutionnels régionaux en charge de l'application du FSE, diffusé les informations à nos adhérents. Enfin, l'URIOPSS est toujours reconnue « relais d'informations sur l'Europe » pour les acteurs du secteur social, médico-social.

## VIE ASSOCIATIVE

### Les réseaux associatifs s'engagent ensemble pour mieux préparer demain !

L'environnement dans lequel agissent les associations locales et les fédérations associatives aujourd'hui est en pleine mutation du point de vue administratif, économique, territorial, démographique, politique, etc. Cela a des impacts importants sur la vie associative.

Ces mutations conduisent notamment à un essoufflement des acteurs, constat partagé et vécu par l'ensemble des associations et fédérations associatives de la région.

Le monde et la vie associative de la région doit être préservée et redynamisée pour aujourd'hui et pour demain. Tous les acteurs, qu'ils soient nouveaux ou anciens ont besoin de prendre du recul, pour analyser davantage les différentes logiques en place actuellement au sein de notre société.

**C'est pourquoi l'URIOPSS Champagne-Ardenne, la FRMJC, la Ligue de l'Enseignement de la Marne, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire et d'autres réseaux associatifs ont décidé de s'engager pour développer en région une dynamique collective de réflexion-action.**

Un **groupe d'une vingtaine de personnes** a été constitué. Il s'est réuni quatre fois en 2016 et 10 réunions sont prévues en 2017, à raison d'une fois par mois environ.

Il est composé de directeurs/directrices et de chargés de développement de la vie associative d'associations locales et de fédérations associa-

tives, d'administrateurs, d'élus municipaux, une étudiante, des membres d'une mutuelle et d'un consultant. Les profils différents permettent de croiser les regards, de prendre du recul sur les pratiques de chacun et sur le contexte économique, politique, social et environnemental actuel.

Du fait notamment de l'origine territoriale (les 4 départements de la région Champagne-Ardenne sont représentés) et des profils divers, **les débats sont riches avec des apports d'expertises différents.**

Afin d'analyser les grandes tendances sociétales et associatives, le groupe fait appel à des **intervenants extérieurs.**

Dans le cadre de la thématique « Territoire », il a accueilli le 19 janvier 2016, **Laurence LEMOUZY, Directrice des Etudes et de la Revue Pouvoirs Locaux à l'IGTD** (Institut de la Gouvernance Territoriale et de la Décentralisation), mais également Martin VANIER, géographe, le 23 février 2016. Leur intervention ont permis d'affiner la réflexion des membres du groupe de travail sur les suites à donner à leurs travaux.

Par ailleurs, les débats autour de « Démocratie-citoyenneté-participation » ont pu être enrichis par l'intervention de Jessy CORMONT, Sociologue à Phare pour l'Egalité (le 26 avril 2016), et celle de Yannick BLANC, Haut-Commissaire Adjoint à l'Engagement Civique, intervenu le 5 juillet 2016. L'intervention de Yannick BLANC a fait l'objet d'un débat public, ce qui a permis le partage de l'ensemble des travaux avec d'autres acteurs, associatifs ou non, mais également des élus et des citoyens.

### Commission Expertise et Qualité

Depuis deux ans, cette commission rassemble, tous les trimestres, les personnes chargées de la mise en place et du suivi de la démarche qualité au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux de notre réseau adhérent.

L'objectif de cette commission est de favoriser les échanges entre les participants, le partage d'expériences, la mutualisation d'outils et la construction de réponses concrètes et adaptées pour ces établissements et services.

## Service civique



« Le service civique, c'est accompagner un jeune volontaire qui vous aide à réaliser vos projets d'intérêt général ! »

L'URIOPSS Champagne-Ardenne s'engage aux côtés de l'UNIOPSS pour le dispositif Service Civique !

De par les valeurs de solidarité et de citoyenneté qu'elle défend depuis toujours, l'UNIOPSS a souhaité s'engager dans le Service Civique et participer ainsi au renforcement de la cohésion sociale à travers le développement de l'engagement des jeunes.

Depuis deux ans, l'UNIOPSS est agréée pour accueillir et mettre à disposition des volontaires en Service Civique auprès de son réseau (URIOPSS, Adhérents nationaux et leurs adhérents respectifs).

L'URIOPSS Champagne-Ardenne bénéficie alors de cet agrément comme toutes les associations adhérentes. L'accueil d'un (ou plusieurs) jeune(s) volontaire(s) peut avoir lieu sans réaliser la démarche d'agrément auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de référence.

Pour cela, les associations peuvent proposer une offre qui s'intègre dans l'une des treize missions agréées pour l'UNIOPSS et qui respecte les exigences du dispositif de Service Civique. Ces missions participent à la lutte contre les exclusions, à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, à la mobilisation contre l'isolement des personnes âgées, à l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des patients dans les services de santé, à la valorisation des pratiques associatives, au renforcement du lien social, etc.

Le Service Civique au sein du réseau UNIOPSS/URIOPSS ...

Le Service Civique à travers l'agrément de l'UNIOPSS permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour la collectivité en effectuant des missions d'intérêt général pendant 8 mois auprès des associations de solidarité. Accueillir un jeune volontaire permet aux structures d'accueil d'expérimenter de nouveaux projets et de renforcer leur ouverture vers l'extérieur en développant des manières d'agir différentes auprès des bénéficiaires.

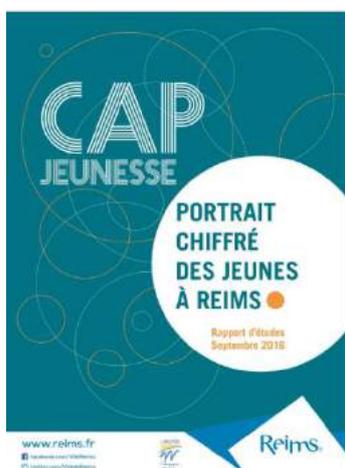
Chaque mission d'intérêt général proposée dans le cadre du Service Civique vient en complément ou en appui du travail des salariés ainsi que des missions des bénévoles, sans s'y substituer (pas de tâches administratives, ni de tâches indispensables au fonctionnement courant de la structure d'accueil). Le Service Civique est accessible à tous sans conditions de diplôme ou d'expérience et nécessite l'accompagnement par un tuteur durant toute la durée du volontariat pour permettre au jeune d'accomplir au mieux sa mission et le guider dans la construction de son projet d'avenir. Le volontaire est indemnisé à la fois par l'Etat (472,97€ par mois) et par la structure d'accueil qui participe à hauteur de 106,94€ par mois (en espèces ou en nature) au financement de son transport, de son hébergement et de son alimentation

Pour permettre aux associations du réseau URIOPSS Champagne-Ardenne d'engager un jeune volontaire dans les meilleures conditions, l'UNIOPSS, en tant qu'organisme porteur de l'agrément et en lien avec l'URIOPSS, peut accompagner les associations dans toutes les étapes du processus de mise à disposition (définition de l'offre de mission, gestion administrative, recrutement, formation civique et citoyenne du volontaire, mise en place du tutorat, etc.).

### Chiffres clés :

- 207 volontaires ont commencé leur mission en 2016 au sein du réseau
- 3720 candidatures de jeunes reçues
- 330 offres de mission publiées sur le site de l'agence du service civique

## Observation sociale



Par ailleurs, l'URIOPSS a également mené une démarche d'observation sociale avec le CCAS de la Ville de Reims. Celui-ci a choisi d'observer en 2016, notamment dans le cadre de son Analyse des Besoins Sociaux, les personnes âgées de 55 ans et plus. De par leurs expertises, le CCAS et l'URIOPSS ont conduit une première observation des besoins de cette population qui se poursuit en 2017.

Tout au long de l'année 2016, l'URIOPSS a mené plusieurs démarches d'observation sociale avec des partenaires.

D'une part, avec la Direction de la Jeunesse de la Ville de Reims et d'autre part, avec le Centre Communal d'Action Sociale de cette même ville.

L'observatoire de la Jeunesse de la Direction de la Jeunesse de la Ville de Reims, renommé par la suite Comité d'Analyse et de Prospective « CAP Jeunesse » a été lancé conjointement avec l'URIOPSS en 2014, pour une durée de 3 ans et a pris fin au mois de décembre 2016. Tout au long de ces trois années, une dynamique a été créée à travers 3 thématiques : « Scolarité - Formation - Emploi », « Volontariat - Citoyenneté » et « Loisirs ». Tout au long de ces trois années, des groupes de travail, par thématique, constitués d'acteurs de ville de Reims, ont été mis en place et différents champs d'action et d'observation ont été définis. Grâce à une concertation organisée et une recherche de complémentarité, des actions ont ensuite été mises en place par les acteurs, en lien avec les autres membres du CAP Jeunesse.

Ce dispositif a également permis de favoriser l'échange de données et d'informations entre les acteurs, de capitaliser et de monter en expertise d'un point de vue quantitatif et qualitatif, d'identifier les informations manquantes et de confier la recherche et l'analyse de certaines données aux acteurs compétents. Un rapport « le portrait des jeunes rémois » a été réalisé en mars 2016. Il capitalise un grand nombre de données sur les jeunes et intègre l'analyse des acteurs du CAP Jeunesse.

## SECTEUR JEUNESSE : PROTECTION DE L'ENFANCE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

### Animation régionale du secteur jeunesse via la commission enfance-jeunesse de l'URIOPSS

Les 2 lois du 5 mars 2007, l'une relative à la réforme de la protection de l'enfance et l'autre à la prévention de la délinquance ont instauré, dans leurs mises en œuvre, la nécessaire articulation des champs du médico-social, de la pédopsychiatrie, de la protection de l'enfance pour ce qui concerne les comportements des jeunes et leur place dans la société, comme de l'Education nationale pour ce qui concerne les ruptures scolaires.

Notre commission régionale s'est efforcée, en complémentarité de la commission Enfance de l'UNIOPSS, de suivre la mise en œuvre de ces lois, de prendre part aux débats et échanges nationaux via des contributions, d'informer régulièrement les membres de la commission de l'actualité législative. Avec 4 rencontres par an, la commission s'est renforcée et a trouvé son rythme de croisière : elle regroupe toujours des représentants de Club de Prévention, Foyers de l'Enfance, gestionnaires d'établissements, Milieu Ouvert, Sauvegarde des 4 départements.

Les échanges en région avec la PJJ, se sont progressivement mis en place au niveau du Grand Est du fait de la mise en place de la réorganisation de la PJJ. A chaque fois que cela a été possible, notre réseau UNIOPSS/URIOPSS a contribué sur les réformes en cours et les dispositifs nationaux

(l'Investigation afin de construire une nouvelle Mesure Judiciaire d'Investigation Educative - MJIE, la question des Mineurs Isolés étrangers – MIE).

En partenariat avec les autres fédérations (FN3S, Citoyens Justice, CNAPE, ...) et les URIOPSS Alsace et Lorraine, notre URIOPSS Champagne-Ardenne a participé aux différentes sollicitations et réunions de la direction interrégionale PJJ afin de soutenir nos adhérents, formuler des propositions et rendre compte aux instances de la réalité des acteurs de terrain.

### Accompagnement de nos adhérents

L'équipe de l'URIOPSS Champagne-Ardenne a poursuivi, dans une logique de proximité et d'adaptabilité des interventions, ses accompagnements envers les structures d'accueil de l'Enfance et de la Jeunesse dans leurs évolutions et la transformation des pratiques tout au long de cette année 2016 (réécriture de projet établissement de MECS, réflexion autour de la pratique de rue avec les Clubs de Prévention de la région, fusion et regroupement, soutien aux transformations du public accueilli en Foyer de Jeunes Travailleurs, secteur de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse, etc.).

## PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE

Les associations demeurent des acteurs majeurs des modes d'accueils collectifs et individuels pour la petite enfance. Le champ de « la petite enfance », toujours confronté à de forts bouleversements liés

aux évolutions législatives du secteur et à l'apparition régulière de nouveaux acteurs, a été l'objet d'une attention particulière de notre réseau UNIOPSS-URIOPSS.

## PERSONNES HANDICAPES

### ITEP

Dans le cadre de la seconde phase de l'expérimentation « fonctionnement en dispositif ITEP », prolongée jusqu'en 2017 et pilotée par l'ARS Grand-Est, l'URIOPSS Champagne-Ardenne a été sollicitée par l'ARS afin d'apporter un appui technique dans l'animation des rencontres des directeurs d'ITEP de la région et l'organisation des remontées d'information des structures. Cette expérimentation ITEP vise à « identifier les freins et les leviers à un fonctionnement en dispositif ITEP, fonctionnement devant permettre une fluidité des parcours des jeunes accueillis en ITEP, et au final, une meilleure adaptation de la prise en charge aux besoins des jeunes ». Au total, 9 séances de travail ont été organisées tout au long de l'année 2016.

### Le GRHCA (Groupe Ressource Handicap Champardennais)

Le GRHCA a été créé en 2010 sous l'appellation Comité d'Entente Régional Handicap Champagne-Ardenne (CERH CA) puis Groupe Ressource Handicap Champardennais (GRHCA) intégrant ainsi le Comité d'Entente Régional Handicap Grand-Est (CERH GE), occasionné par la réforme territoriale. Ce changement n'a pas impacté son engagement. Il continue, en effet, toujours à alerter et sensibiliser les pouvoirs publics au handicap, avec le soutien et l'appui de l'URIOPSS.

Ce groupe ressource réunit **30 associations et fédérations du champ du handicap** de l'ancienne région Champagne-Ardenne et travaille depuis 2014 sur la question de **l'hospitalisation des personnes en situation de handicap**. L'obtention du label régional 2015 pour la « création d'un programme d'information-sensibilisation du handicap à destination des professionnels » a été une réelle reconnaissance pour le GRHCA. En partant d'exemples et de **témoignages concrets**, sept modules de sensibilisation ont été conçus, de manière à informer sur les spécificités des handicaps et de leurs conséquences, sensibiliser aux difficultés que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap dans leur parcours d'hospitalisation ; mais également **répondre aux interrogations** que peuvent avoir les professionnels de santé sur le handicap et

leur **proposer des outils simples** à mettre en œuvre dans leur quotidien professionnel. Enfin, les sessions de sensibilisation prennent en compte les contraintes horaires des professionnels de santé et peuvent être modulées de 30 minutes à une journée.

Par ailleurs, suite à la signature de l'URIOPSS Champagne-Ardenne à la charte Romain Jacob, l'URIOPSS a participé à de nombreux travaux, notamment la construction collective de la Charte Romain Jacob de la formation des Acteurs du Soins. A ce titre, le GRHCA a pu présenter l'avancée du programme de sensibilisation lors de la réunion de travail du 30 janvier 2017.

### Trophées Régionaux de l'innovation Sociale AG2R La Mondiale



AG2R LA MONDIALE

Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R La MONDIALE, en partenariat avec l'URIOPSS Champagne-Ardenne, permettent de récompenser des actions innovantes, réalisées par des associations à but non lucratif faisant appel à des bénévoles qui œuvrent pour le mieux-être des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale. L'année 2016, marquée par la loi NOTRe, a été consacrée à de nombreux échanges et temps de réflexion sur la nouvelle organisation territoriale et les réponses à apporter aux projets futurs, de manière à contribuer à l'épanouissement de la culture de l'innovation au sein de notre région.

### Alliance Maladies Rares



Depuis quelques années, l'URIOPSS et l'association Alliance Maladies Rares de Champagne-Ardenne ont noué des relations de partenariats. En 2016, l'URIOPSS a continué à apporter son soutien dans le fonctionnement de la délégation régionale, à l'organisation de manifestations et à la participation aux travaux avec les partenaires institutionnels tels que l'ARS Grand Est.

## PERSONNES AGEES

### Promotion des lieux de vie collectifs et programme d'amélioration de la qualité de vie en EHPA (D)

Le partenariat développé entre la CNAV et l'URIOPSS, via l'UNIOPSS, pour la promotion des lieux de vie collectifs s'est prolongé en 2016. L'URIOPSS effectue le repérage et la promotion des projets de rénovation de foyers logements ou autres EHPA ou de création d'habitats collectifs pour personnes âgées en capacité de mener une vie autonome.

### Le groupe des directeurs de MARPA

L'URIOPSS Champagne-Ardenne anime, depuis 2013, le réseau régional des MARPA, réunissant les 4 MARPA de la région. Les thématiques abordées par le réseau des MARPA sont diverses : les spécificités des petites unités de vie, la place d'une MARPA sur son territoire ; la loi Adaptation de la Société au Vieillissement, mais également la transformation des foyers-logements en Résidence Autonomie.

### L'étude des schémas gérontologiques départementaux



L'ARS a sollicité l'URIOPSS pour réaliser une analyse des schémas départementaux du Grand Est à destination des personnes âgées. Celle-ci devant permettre l'alimentation des travaux d'élaboration du Projet Régional de Santé 2018-2027 dans le cadre du groupe de projet « parcours de santé de la personne âgée ». L'URIOPSS Grand Est a ainsi mobilisé ses forces pour s'intéresser aux diagnostics territoriaux, aux enjeux identifiés par les départements et aux orientations prises dans les schémas gérontologiques départementaux. L'analyse s'est portée également sur la place et l'importance du repérage de la fragilité, de la coordination des acteurs, de l'expertise gérontologique et des besoins en termes d'offres. La notion de parcours, comme le soutien aux aidants ont fait l'objet de focus particuliers.

L'analyse comparative des dix schémas départementaux gérontologiques a permis la mise en exergue d'une mosaïque de politiques départemen-

tales en faveur des personnes âgées. En effet, si les collectivités territoriales inscrivent leurs actions dans un cadre national légal, elles n'en disposent pas moins d'une grande marge de manœuvre. De fait, les stratégies opérationnelles de réponses aux besoins de la population âgée sont sensiblement différentes selon les caractéristiques sociodémographiques et géographiques des départements. Par ailleurs, il est aussi difficile d'avoir une photographie exhaustive des politiques gérontologiques menées au sein des départements à la seule lecture des schémas puisqu'ils ne couvrent pas la même période, et certains d'entre eux ne sont plus valides.

Toutefois, malgré ces disparités, l'ensemble des départements du Grand-Est ont un enjeu commun à savoir anticiper l'évolution des besoins territoriaux liés au vieillissement de la population. En effet, selon une récente étude de l'INSEE, le nombre de seniors progresse et s'accompagne d'une augmentation progressive de la dépendance, avec l'arrivée, à des âges avancés, de la génération du baby-boom. A l'horizon 2030, plus de 1 724 000 personnes seraient âgées de plus de 60 ans dans le Grand-Est, soit 30% de plus qu'en 2013. Le nombre de personnes de 80 ans ou plus augmenterait fortement (+36%, soit une augmentation de 45 000 personnes), et plus particulièrement dans les départements du Bas-Rhin (+44%), du Haut-Rhin (+42%) et de la Marne (+41%). L'augmentation du nombre de seniors s'accompagnera naturellement d'une augmentation du nombre de personnes en situation de dépendance.

L'offre d'hébergement dans le Grand-Est devrait, ainsi, atteindre 90 000 places en 2020 (soit 56 700 places en EHPAD et 9 950 places dans les unités de soins de longue durée médicalisées). Par ailleurs, la loi ASV, mise en œuvre en 2015, traduit l'enjeu que représente pour les territoires l'amélioration de l'autonomie des personnes âgées et le développement du maintien à domicile. Cet enjeu est d'autant plus important que les personnes de plus de 65 ans vivent moins souvent dans les grandes aires urbaines de la région, ce qui renforce l'éloignement des services et des équipements les plus importants. Les personnes âgées sont, en effet, plus fortement représentées dans les espaces à faible densité démographique et d'emploi, notam-

ment le sud meusien, la Haute-Marne, au pied du Donon et en Argonne.

La lutte contre l'isolement, la diversification et l'adaptation des offres en matière d'habitat, l'accessibilité au numérique, les besoins supplémentaires en professionnels qualifiés à l'horizon 2020, les opportunités économiques (consommation locale, domotique, etc.) sont autant d'enjeux à prendre en compte en matière de vieillissement.

Aussi, les années qui suivent pourraient être marquées par l'analyse et l'évaluation collective de la portée des schémas des actions mises en œuvre sur les différents territoires.

### Groupe projet PRS 2018-2027 « Parcours Personnes âgées »

Outre l'analyse des schémas départementaux du Grand-Est, l'URIOPSS a contribué à alimenter les travaux d'élaboration du Projet Régional de Santé relatif aux personnes âgées, en intégrant le groupe de travail « Parcours Personnes âgées ». Ces travaux ont, notamment, permis la mise en exergue d'un certain nombre d'enjeux inhérents au parcours des personnes âgées, mais également de perspectives et d'axes d'amélioration permettant une meilleure adéquation de l'offre et des besoins sur les territoires.

### L'expérimentation AidAdom



**Présentation générale du projet :** AIDADOM est un projet Innov'Action financé par la région Champagne-Ardenne, porté par l'URIOPSS. Il est développé au sein de l'Université de Technologie de Troyes et implique deux organismes issus du secteur social et médico-social : AMR (Aides Ménagères Rémoises) et l'ASIMAT de Troyes.

AIDADOM vise à faire évoluer les pratiques professionnelles afin d'optimiser la gestion des interventions des différents acteurs au domicile des personnes en perte d'autonomie passagère ou progressive. Le soin médical à domicile, suite à une maladie ou hospitalisation, demande aux professionnels de se coordonner entre eux et en partena-

riat avec les acteurs de l'aide à domicile en respectant le bien-être et le mode de vie des patients. Cette prise en charge concerne tous les domaines du bien-être de la personne accompagnée : la santé, la nourriture, l'hygiène mais aussi le lien ou le contact social. Un accompagnement peut être lié à un handicap, la maladie ou le simple fait de vieillir.

Ce projet, d'une durée de deux ans (Février 2016 à Janvier 2018), a permis de créer un outil de coordination collaboratif qui intègre des aspects informatiques, techniques et logistiques. *L'objectif est de placer le malade au centre de l'organisation des soins en améliorant sa prise en charge par la coordination des interventions délivrées par divers organismes, qu'ils soient issus du secteur médical ou social.*

Une étude des outils existants a été effectuée lors de l'élaboration du projet, elle a permis de constater que des outils de planification existent en interne au sein des organisations, cependant aucun outil ne permet de gérer la coordination inter-organisationnelle en intégrant l'ensemble des acteurs du maintien à domicile (médecin, infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de vies, ...).

### Déroulement du projet

Pour la conception du prototype AIDADOM, une série de réunions mensuelles ont eu lieu sur les différents sites partenaires. Ces réunions ont permis de discuter sur les choix de conception de l'outil en impliquant les responsables de structures d'aide à domicile, les responsables de secteurs chargés de la planification et suivi des interventions et les utilisateurs finaux (intervenants à domicile).

Cette phase, effectuée sur la première année du projet, a été suivie de deux campagnes d'expérimentation de l'outil au sein de deux territoires impliquant plusieurs domiciles (la première campagne a été portée par l'AMR et la seconde par l'ASIMAT, chacune s'est déroulée sur 1 mois). Le but était de confronter l'outil aux usages du terrain et d'identifier les points d'amélioration. Avant le lancement de ces études pilotes, les aidants professionnels et familiaux ont été initiés à l'utilisation de la plateforme, l'accès à cette plateforme s'est fait à travers des tablettes laissées aux domiciles des bénéficiaires. Ces derniers devaient être équipés d'une connexion Internet et ont été sélectionnés en fonction de la complexité de la prise en charge (le nombre d'intervenants au sein d'un domicile variait d'une dizaine à une vingtaine).

## Fonctionnalités offertes par la plateforme Aida-dom

AIDADOM permet à l'ensemble des organismes, impliqués dans le suivi d'un bénéficiaire et identifiés dans le système, d'avoir un aperçu des services réalisés au jour le jour, les services à venir, des autres organismes qui interviennent auprès du bénéficiaire, des précautions à prendre en compte avant une intervention et des dernières informations importantes concernant le bénéficiaire. Il offre :

- Un carnet de contact
- Vue planning des différentes tâches de soins et services avec mise en place de suivi par un système de validation de fiches d'intervention
- Système d'alerte mail pour communiquer des informations importantes ayant par exemple un impact sur les interventions futures
- Espace observation/précaution qui a pour but de faciliter le travail de tous les intervenants. Cet espace offre un niveau d'information jugé comme accessible à toutes les structures, y compris celles délivrant des services non médicaux

La première phase d'expérimentation a permis de démontrer que cet outil améliore la qualité de la communication et du suivi au sein des structures. Une deuxième phase d'expérimentation, sur une échelle plus étendue, est actuellement en étude.

## Le gérontopole « BIEN VIEILLIR EN CHAMPAGNE-ARDENNE » - Un pôle pluridisciplinaire fédérateur des acteurs

La création d'un GERONTOPOLE « BIEN VIEILLIR EN CHAMPAGNE ARDENNE » permet de :

- Structurer de manière optimale les nombreux acteurs œuvrant dans le champ du vieillissement
- Valoriser, à l'échelle locale, nationale et internationale, les savoir-faire et ressources variées du territoire
- Se concentrer sur les axes prioritaires
- D'offrir des services innovants

- Et ainsi de répondre aux défis sociaux-économiques de demain

Le projet développé au sein de ce pôle nous engage sur 5 axes :

- Développement économique, social et innovation
- Conseil, diagnostic et prospective territoriale
- Promotion de la recherche et de la production scientifique
- Prévention pour favoriser le bien vieillir
- Formation, accompagnement à l'évolution et l'émergence de nouveaux métiers

Nous finalisons en 2017 le rapprochement avec le pôle Lorrain (SAILOR) et les acteurs du vieillissement de l'Alsace afin de créer une structure à l'échelle de la nouvelle région.

## Journée RACHEL (Réseau des Acteurs Champardennais de l'Habitat Et du Logement)



L'URIOPSS, en partenariat avec l'ARCA, a organisé une journée sur le thème « Le vieillissement de la population Champardennaise, un enjeu majeur pour l'habitat » le 18 novembre 2016. Cette journée a réuni une multitude d'acteurs institutionnels de la retraite, des élus locaux, collectivités, bailleurs sociaux et privés, structures d'hébergement et services à domicile, associations, services de l'Etat, etc. L'intervention de ces acteurs ont permis le croisement des regards sur le phénomène du vieillissement de la population permettant la mise en exergue de réels enjeux et des évolutions notables concernant le monde de l'Habitat. La mobilisation des bailleurs sociaux face à la transition démographique a pu être éclairée et de nouvelles pistes de collaboration pour se saisir de ces enjeux ont pu être avancées.

## SOINS ET SANTE

### L'animation des Centres de Soins infirmiers (CSI)

Après une courte interruption, les travaux de la commission régionale CSI ont repris le 18 octobre 2016. Au cours de cette rencontre, plusieurs pistes de travail ont pu être émises telles que l'acte médical, les actions de prévention, la dimension Grand-Est, etc. Ces sujets seront développés lors des prochaines commissions.

#### La commission régionale SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

La commission régionale SSIAD s'est poursuivie en 2016, à un rythme trimestriel. Elle consiste en un travail spécifique aux services de soins infirmiers intervenant à domicile, en partenariat avec l'ARESSAD (Association des Responsables et salariés des Services de Soins infirmiers A Domicile).

Notre commission réunit les SSIAD associatifs de la région Champagne-Ardenne, mais aussi les SSIAD gérés par des structures publiques, telles que des hôpitaux et CCAS, ce qui permet des regards croisés, un nombre de participants important et une représentation de la totalité des départements.

Nos travaux se sont structurés de la façon suivante : une première partie sur l'actualité (et notamment la réforme de la tarification), une seconde partie sur une thématique choisie par les SSIAD, préparée par la conseillère technique et qui permet par la suite un échange entre les SSIAD sur le sujet.

Les thématiques proposées lors de cette commission concernent la coordination à domicile, l'émergence des SPASAD, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), la fin de prise en charge mais aussi l'ensemble des éléments qui entourent le recrutement et les entretiens professionnels. Une partie de ces sujets ont pu être traités en 2016, les autres seront développés au cours de l'année 2017.

## INNOVATION & TERRITOIRES, UN SERVICE DE L'URIOPSS CHAMPAGNE-ARDENNE

### La rencontre entre innovation sociale et développement économique

Depuis 2013, le service "Innovation & Territoires" est un appui au développement et au maintien des activités associatives du champ sanitaire, social et médico-social. Il s'agit de garder la capacité d'innover et favoriser le développement économique des associations de solidarité, qui sont deux conditions essentielles pour le maintien de la diversité des réponses sociales et l'équilibre économique dans nos territoires.

Si les associations veulent continuer à co-construire les politiques publiques, elles doivent affirmer leur position de créatrices d'innovations et actrices du développement social et économique. Cette affirmation passe obligatoirement par le développement de nouveaux services, méthodes, projets et actions. Pourtant, il existe un vide entre la capacité des associations à proposer de nouvelles réponses aux besoins locaux et l'aide à la création qui peut être apportée à un projet associatif, une fois identifié et structuré. C'est le projet que propose l'URIOPSS aujourd'hui : un travail de "mise en lumière" des futures initiatives.

Le service « Innovation & Territoires » met en réseau des acteurs qui, habituellement, ne travaillent pas ensemble pour mutualiser et optimiser les ressources, combiner les créativité et donner ainsi toutes les chances aux nouveaux projets de réussir

et de participer au développement durable des territoires au niveau social, économique et écologique.

#### Les missions du service « innovation & territoires »

- Identifier et mettre en lumière les projets latents et prometteurs (les "pépites")
- Provoquer l'émergence de projets innovants ou astucieux et encourager le développement de nouvelles idées.

#### Les moyens

- Accompagnement des porteurs de projets pour passer de l'idée au projet (aide à la méthodologie, recherche de financements, ...)
- Mise en mouvement des différents acteurs autour de projets communs, partagés, complémentaires
- Recherche de fonds privés avec le Fonds de dotation SoliAct Champagne-Ardenne
- Veille active sur les appels à projets des fondations

#### Les actions

- . Prise de contact avec des réseaux et partenaires nouveaux dans l'optique de mettre en place une collaboration entre nos réseaux respectifs et déve-

lopper le rayonnement de l'URIOPSS auprès du monde économique et académique.

- . Travail en réseau pour le développement des activités économiques associatives
- Rendre visible le rôle des associations de solidarité dans le développement des territoires de vie
- Soigner le capital « innovation » des associations de solidarité

## FONDS DE DOTATION SOLIACT CHAMPAGNE-ARDENNE, LA SOLIDARITE EN ACTIONS

### UNE SOLUTION POUR DEVELOPPER VOS PROJETS ASSOCIATIFS !



L'idée principale de SoliAct, créé en 2010, est de partir des projets identifiés pour solliciter l'engagement des particuliers (appel à la générosité publique) ou des entreprises privées, sous forme de mécénat. Rappelons que le mécénat peut avoir différents visages : le soutien financier, le mécénat en nature ou encore le mécénat de compétences.

Le 31 août 2015 était lancée la campagne d'appel aux dons pour le projet « Toit Solid'Air » depuis la Foire de Châlons-en-Champagne, porté par la Fondation de l'Armée du Salut de Reims, l'URIOPSS Champagne-Ardenne par le biais de son fonds de dotation Soli'Act, Purial Novilia, la Ville de Reims et

Reims Métropole et avait pour objectif la reconstruction d'un centre d'hébergement d'urgence permettant d'offrir un toit à 21 hommes et femmes en grande difficulté. Ce mode de recherche de financements était inédit.

En 2016, grâce à la mobilisation de nombreuses entreprises ainsi que de nombreux partenaires et particuliers, la reconstruction du nouveau centre d'hébergement d'urgence est sortie de terre. Plus de 150 000€ de dons ont été versés à ce projet. L'inauguration, en présence de nombreux officiels, professionnels et des usagers, s'est tenue le 25 novembre 2016.



*Témoignages : les bungalows m'ont permis de revenir à la vie. « Suite à une rupture conjugale, j'ai dû quitter mon appartement à Reims, il y a 4 ans et je me suis retrouvé sans domicile. J'ai logé à l'hôtel quelques temps, jusqu'au jour où je ne pouvais plus payer l'hôtel. J'étais sur le point de dormir dehors quand j'ai été accueilli aux bungalows de l'Armée du Salut. C'était un moment où il faisait froid et j'avais peu de vêtements. Je peux leur dire merci parce que sinon, ça aurait été le désastre.*

*Sur place, j'ai été très bien accueilli et surtout on m'a fait confiance. Là-bas j'avais un toit, de quoi manger et on est accueilli avec de la chaleur humaine.*

*Les bungalows m'ont permis de revenir à la vie puis de remonter les échelons un à un. Au moment où je suis arrivé dans l'établissement, ma fille avait 5 ans mais elle n'a jamais su ce qui m'arrivait. En l'état, ces bungalows représentent une aide de base absolument nécessaire mais les conditions matérielles d'accueil sont difficiles. La chaleur l'été, le froid l'hiver, la boue à traverser par zéro degré pour aller prendre sa douche, ce n'est pas toujours facile mais on se contente de peu dans ces cas là.*

*Les bungalows, j'y suis resté 6 mois. Après, grâce à l'Armée du Salut, j'ai pu faire une formation pour reprendre mon travail et j'ai ensuite retrouvé un emploi de barman. J'y travaille depuis 3 mois maintenant. Je vis désormais en colocation dans un appartement de l'Armée du Salut mais j'ai rempli des dossiers afin d'avoir mon propre logement. Aujourd'hui, ma priorité, c'est d'avancer mais je me souviens que si j'ai un métier, c'est aussi grâce à eux ».*



# CONSEILLER, SOUTENIR ET ACCOMPAGNER

Le rôle technique de l'URIOPSS Champagne-Ardenne est subordonné à sa fonction politique, et la fonction politique a besoin d'être portée par la compétence technique.

Dans les prestations de services, la transversalité s'illustre à travers le suivi des politiques sociales sous l'angle de la réglementation juridique et budgétaire, mais aussi à travers l'accompagnement réservé à la vie associative et aux actions de formation des acteurs.

## CONSEILLER, SOUTENIR

L'équipe est à la disposition de ses adhérents pour des conseils techniques et stratégiques. Il peut s'agir de questions sur les politiques publiques, comme des questions sur la vie et la gestion des personnes morales et des établissements et services. Ces conseils sont essentiellement des services par téléphone, emails, ou un rendez-vous à l'URIOPSS si nécessaire.

## ACCOMPAGNER

Tout au long de l'année, avec le concours des conseillers techniques de l'URIOPSS, Jérôme BUISSON, Chrystelle DUPIN, Pierrick Girard, Luc MAUDUIT, Thomas DUBOIS, Directeur et Catherine AUDIAS, nous avons répondu aux demandes d'accompagnements des associations et des établissements et services dans la mise en place de nouveaux projets ou de construction de réponses face aux difficultés rencontrées (cf. parties sectorielles).

Les thématiques principales : projet associatif, projet d'établissement/de service ; mutualisation/coopération, évaluation interne ; analyse financière ; aide à la gestion, gouvernance associative ; procédure budgétaire et comptable, élaboration de budget, compte administratif, analyse financière, PPI, PPF, droit social, etc. ainsi que l'établissement des fiches de salaires assuré par notre service d'aide à la gestion et notre service paie.

Notre bonne connaissance de l'environnement législatif, réglementaire et institutionnel, notre appartenance au réseau UNIOPSS/URIOPSS, notre vision précise des problématiques rencontrées par les adhérents nous permettent d'apporter une véritable expertise aux promoteurs qui souhaitent développer de nouveaux projets.

Nous constatons une complexité dans les demandes d'accompagnements, mêlant souvent les aspects juridiques, financiers et stratégiques (ex. Coopération). La force de l'URIOPSS, à travers son réseau d'experts, est de répondre de manière adaptée aux

demandes de nos adhérents en développant cette pluridisciplinarité et en tenant compte des évolutions fortes dans le secteur social, médico-social et sanitaire (restructuration médico-sociale, réforme de la formation professionnelle, etc.).

### Chiffres-clés 2016

Les accompagnements réalisés, toutes thématiques confondues (hors services paies) : **31** associations, établissements ou services accompagnés pour plus de **165** jours d'intervention.

### Une centrale de référencement et de mutualisation des achats : ADERE Champagne-Ardenne



Ce groupement s'inscrit dans un réseau national, UNADERE, qui nous permet d'offrir une gamme de produits très large couvrant l'intégralité des besoins des gestionnaires des établissements et des services sanitaires et sociaux. Le but du réseau UNADERE est de négocier directement des marchés auprès des fournisseurs de biens et services, garantissant des prix fixes sur toute l'année.

L'association ADERE Champagne-Ardenne met ensuite en relation les adhérents du réseau et les fournisseurs référencés. ADERE Champagne Ardenne et le réseau UNADERE n'imposent aucune obligation : les adhérents restent entièrement libres du choix des fournisseurs référencés, des quantités et des périodicités de commandes. L'avantage de travailler en réseau est d'avoir plus de poids lors des négociations avec les fournisseurs, car plus la demande est forte, plus les prix sont négociables et tirés au maximum vers le bas. Par cet outil, nous avons souhaité valoriser également l'offre de services ou de prestations réalisée par les acteurs de l'économie sociale, de la région. Enfin, ce groupement est ouvert à l'ensemble des acteurs de l'économie sociale quels que soient leurs secteurs d'activités.

Afin de favoriser votre décision d'adhésion à ADERE Champagne Ardenne, nous vous proposons des études comparatives de prix qui vous démontreront ainsi les économies que vous pouvez réaliser.

Contact ADERE: **Sylvie GREGOIRE**  
 Mail : [accueil@adere-ca.fr](mailto:accueil@adere-ca.fr)  
 Tél. **03.26.85.83.59**

## Les publications

### Chiffres-clés 2016

Près de 75 associations, établissements et services de Champagne-Ardenne ont rejoint le réseau UNADERE. Le chiffre d'affaires passe de 739 440 € à 1 062 549 € en 2016, soit une hausse de plus de 43.6 %.

### Le bulletin régional d'information «Trait d'Union»



Cette revue technique d'information se veut le relais de l'actualité nationale et régionale du secteur sanitaire, social et médico-social. Elle présente :

- Les évolutions des textes réglementaires régissant nos secteurs d'activité (enfance-famille / insertion-exclusion / personnes âgées / personnes handicapées et santé)
  - L'actualité en droit social
  - L'information en matière de gestion pour les établissements et services
  - Des pages régionales pour un panorama de la vie associative en Champagne-Ardenne
- Plus de 100 adhérents sont abonnés à cette revue, en 2016.  
10 numéros par an. Près de 1500 exemplaires annuels diffusés dans notre réseau.

## INFORMER

### Journées d'information et d'études, colloques

Outre, les journées organisées par secteur (cf. parties sectorielles), nous avons également organisé ou participé activement au montage de colloques ou de journées thématiques :

- La **journée de rentrée sociale** de l'URIOPSS, le 29 septembre 2016 articulée autour de plénières et d'agoras, d'un village réseau réunissant près de 140 participants.
- **Assemblée Générale** de l'URIOPSS le 27 mai 2016
- Colloque « **Vers de bonnes pratiques pour l'accès à la santé des personnes en situation de précarité** » le 16 mars 2016
- Colloque Santé mentale et vulnérabilité le 27 avril 2016
- Conférence débat « **Nouveaux besoins sociaux : quelles initiatives et alliances sur les territoires ?** » le 16 mars 2016
- Conférence débat « **Le paysage du secteur non lucratif évolue, soyons prêts à créer de nouveaux liens** » - le 5 juillet 2016
- Foire de Châlons-en-Champagne – Invitation Concert pour les adhérents – le 2 septembre 2016
- Journée d'information « **Impact des lois santé et vieillissement sur la tarification de l'aide et du soin à domicile** » – 18 avril 2016
- Journée d'information « **Le dialogue social et les relations collectives impactés par la Loi travail** » – 20 octobre 2016
- Etc.

### La revue nationale « Union Sociale »



Cette revue nationale, distribuée auprès de plus de 90 adhérents en région, nous permet de valoriser les acteurs et les actions de notre territoire régional. En 2016, on a pu retrouver des articles sur le développement durable, le Service Civique, le défi du vieillissement, la solidarité à l'heure du numérique, le dernier congrès de l'UNIOPSS, le handicap, l'engagement, le défi de la mixité sociale, etc.

## Productions et supports en ligne

### Guide pratique de l'employeur associatif sanitaire et social



Ce guide est disponible en ligne : [www.guide-employeur.fr](http://www.guide-employeur.fr), véritable boîte à outils consacrée aux aspects juridiques de la gestion du personnel et intègre les spécificités de l'activité sanitaire et sociale, les obligations spéciales liées au droit associatif et aux conventions collectives du secteur.

### Guide de gestion budgétaire social et médico-social



Disponible sur : [www.guide-gestion.fr](http://www.guide-gestion.fr), articulé autour de 11 études thématiques, il propose des analyses sur les enjeux du financement de la tarification, les dernières réglementations applicables et de nombreux modèles directement applicables.

### Un nouveau portail pour l'URIOPSS [www.uriopss-grandest.fr](http://www.uriopss-grandest.fr)

Les sites internet du réseau permettent de trouver notre expertise sur les thèmes de la solidarité avec des informations régionales et nationales du secteur sanitaire, social et médico-social, pour être au plus près des enjeux et préoccupations du terrain, grâce à un contenu mis à jour quotidiennement par plus de 70 experts, documentalistes, assistantes, etc. des URIOPSS et de l'UNIOPSS.

En 2016, au niveau national, a été lancée la mise en œuvre du grand chantier d'évolution des systèmes d'information du réseau UNIOPSS/URIOPSS.

#### Chiffres-clés 2016

- Près de 5300 visiteurs (+9%) sur notre site internet au cours de l'année 2016, plus de 15200 visites mensuelles et près de 45 000 pages vues.
- 3120 fiches produites par le réseau UNIOPSS/URIOPSS et diffusées sur les sites internet.

## Réseaux sociaux

Le Facebook de l'URIOPSS, comptant près de 100 abonnés, permet de retrouver les dernières actualités de notre Union mais également les manifestations, journées organisées par les associations du secteur social, médico-social et sanitaire.

Le compte Twitter de l'URIOPSS, lancé en avril 2016 compte 54 abonnés.

### Un nouveau portail pour l'URIOPSS



Le portail web de **l'URIOPSS** est celui des URIOPSS Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne afin de permettre de **communiquer sur l'ensemble de la nouvelle région Grand Est**. L'outil se veut plus **moderne et plus ergonomique pour mettre en valeur les nombreuses missions et productions du réseau**. Présentation, activités, actualités, publications, fiches d'expertise : vous retrouverez vos rubriques habituelles et bien plus encore sur ce nouveau portail.

### Une newsletter régionale



En période de transformations profondes, l'URIOPSS Champagne-Ardenne diffuse, depuis janvier 2017, une newsletter mensuelle à plus de 300 personnes. L'URIOPSS Champagne-Ardenne a choisi d'être aux côtés des acteurs qui agissent en leur permettant de se repérer, d'avoir accès à l'information qui les concerne directement et leur proposer des actions (conférences, formations, journées de réflexion) qui répondent à leurs besoins via une newsletter.

## Ressources documentaires

Les adhérents de l'URIOPSS peuvent nous contacter pour des demandes documentaires, qu'elles soient liées à l'actualité ou en lien avec des dispositions réglementaires. Les principales demandes traitées concernaient les domaines suivants :

- **Les textes réglementaires** (parutions récentes au Journal Officiel, recherche de réglementation) ou de publications (nationales, régionales ou locales) ou des données statistiques (nationales, régionales ou locales)
- **Les obligations pour les institutions** : les outils de la loi 2002-2 (règlement de fonctionnement, projet associatif, conseil de la vie sociale)
- **Le droit social - L'organisation des institutions** : la réforme territoriale
- **La gestion financière**
- **Le site Internet de l'URIOPSS** : création d'identifiants pour les espaces réservés aux adhérents, recherche d'information, diffusion de manifestations, des offres d'emplois, etc.
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM.

Tout au long de l'année et au regard de l'actualité, l'URIOPSS adresse, par voie électronique, à ses adhérents selon leurs secteurs d'activité, des informations ciblées portant sur des textes législatifs et réglementaires, des communiqués de presse, des notes techniques.

## Ouvrages

« **Refonder les solidarités Les associations au cœur de la protection sociale** »- Mars 2016



L'URIOPSS a publié chez Dunod un ouvrage intitulé "Refonder les solidarités - Les associations au cœur de la protection sociale".

L'évolution de la société est devenue tellement rapide qu'elle entraîne de multiples questions quant au présent et à l'avenir. Sommes-nous face à un changement lié à la mondialisation, à l'accélération de la communication, à la perte de repères et à la

modification de certaines valeurs ? Et si la réponse était au contraire plus de solidarité ?

Cet ouvrage est le fruit d'un travail conduit par le Conseil de prospective de l'UNIOPSS. L'URIOPSS Champagne-Ardenne a contribué à l'écriture de cet ouvrage.

**Parution de la 3ème édition du Juri'Guide : «Comptabilité des Associations et Fondations» - Mai 2017**



Rédigé en partenariat avec le Cabinet Jégard et l'UNIOPSS, cet ouvrage permet aux dirigeants d'associations et fondations de gérer et de contrôler les finances de leur structure et d'établir les documents réglementaires attendus par les autorités. Il est disponible depuis le 1er juin, directement sur le site de l'URIOPSS Champagne-Ardenne.

## Promotion de la vie associative



L'URIOPSS Champagne-Ardenne propose, depuis fin 2015, à ses adhérents, ses services pour votre communication visuelle. Différents supports ont été réalisés : affiche, journal interne, programme, carton d'invitation, dépliant, carte de vœux, couverture rapport d'activités, papier en-tête, powerpoint, bannière, charte, catalogue, signalétique, flyer, livret, vidéo, kakémono, logo, magazine.

### Chiffres-clés 2016

11 structures ont été accompagnées en 2016 soit près de 33 jours d'accompagnement.

## FORMER

### La formation professionnelle continue, levier pour accompagner les mutations des établissements et services



Dans le cadre de ses missions, l'URIOPSS Champagne-Ardenne, propose des formations, (inter et intra), dans les domaines suivants :

- Gestion et Comptabilité des établissements et services sanitaires, médico-sociaux et sociaux
- Management et ressources humaines
- Règlementation des établissements et services
- Vie en établissement
- Gouvernance et vie associative
- Droit social
- Bureautique et informatique

Ces formations ont pour objectifs de contribuer à la professionnalisation et l'actualisation des connaissances des acteurs du secteur social, médico-social et sanitaire et de contribuer à la bonne connaissance de la législation en vigueur et de son suivi.

L'URIOPSS cherche continuellement à proposer de nouvelles thématiques, en lien avec l'actualité sectorielle, ainsi qu'avec les préoccupations des acteurs de terrain qu'elle observe durant les nombreuses sollicitations qui lui sont faites (exemple : réforme de la formation professionnelle).

### Focus sur la démarche qualité

Depuis sa création, le réseau UNIOPSS/URIOPSS s'emploie à apporter à ses adhérents des réponses qualitatives, adaptées à leurs besoins, leurs enjeux. La formation, véritable espace de ressourcement au service de la professionnalisation de notre secteur mais aussi du bien-être des acteurs, n'échappe pas à cette ambition.

La mise en place d'un groupe de travail national, composé de représentants des services formation de chaque URIOPSS, s'inscrit dans une volonté de modernisation et d'amélioration continue des pratiques en la matière dans le réseau. De nombreux chantiers ont ainsi pu être portés collectivement et donner lieu à des évolutions positives. L'année 2016 aura été particulièrement marquée par un effort de structuration et de formalisation de la démarche qualité des OF et ce, afin de remplir nos nouvelles

obligations réglementaires [cf. décret du 30 juin 2015].

Huit réunions dématérialisées [Skype], trois réunions physiques ainsi qu'un séminaire de deux jours, les 11 et 12 juillet 2016, auront été nécessaires pour construire une démarche qualité partagée au sein du réseau. De ces différents temps d'échange ont émergé plusieurs productions, notamment un cadre politique unifié, une grille de références commune, des modèles de documents supports sécurisés et harmonisés.

Cette dynamique, impulsée par le groupe de travail du réseau puis reprise dans chaque URIOPSS, s'est inscrite dans la durée et a vocation à se poursuivre, la recherche de qualité ne pouvant être qu'un processus continu.

### La formation des bénévoles pour soutenir la vie associative



L'URIOPSS a mené, en 2016, des actions de formation en direction des bénévoles d'associations dans le cadre d'un travail mené par le Mouvement Associatif de Champagne Ardenne en partenariat avec la DRJSCS, la CRESS (plateforme de formation) et le Conseil Régional. Ainsi, plusieurs modules ont été proposés :

- Le financement d'une association et de ses projets
- Les obligations de l'employeur associatif
- Animer et conduire une réunion
- Les compétences des bénévoles
- Elaborer la stratégie de sa structure
- Les nouvelles politiques publiques
- Une formation « sur-mesure » pour les administrateurs du secteur sanitaire, social et médico-social : assurer son rôle au sein d'une association du secteur.

#### Chiffres-clés 2016

- 37 jours de formation Inter et 214 salariés formés
- 23 jours de formation Intra et 105 salariés formés

Soit un total de 319 stagiaires et 4755 heures stagiaires (+ 33%). Près de 80 bénévoles formés au cours de l'année

## Les partenariats

Développement de partenariat avec des organismes tels que : DLA, Université de Reims, Reims Management School et la Faculté de sciences économiques sociales et de gestion, Sciences Po Reims, Conseils Départementaux, Conseil Régional, ARS et les OPCA de notre secteur UNIFAF, UNIFORMATION.

L'URIOPSS dispense régulièrement des formations avec ces organismes, (intervention dans les cursus de formation, prise en charge de l'animation de modules, etc.), et poursuit l'accueil de stagiaires à l'URIOPSS afin d'apporter les compétences et expertises de notre réseau pour mener à bien leurs travaux de recherche.

Notons le dispositif de formation pour les aidants familiaux avec l'APEI de l'Aube et en lien avec le Conseil Départemental de l'Aube qui permet à ces professionnels qui accompagnent dans leur domicile des personnes en situation de handicap, métier en pleine évolution pour une plus grande reconnaissance.



Dans le cadre d'une mutualisation de la formation avec les URIOPSS Alsace et Lorraine, nous avons procédé à l'organisation de réponses communes aux Appels d'offres sur le périmètre de la région Grand Est, en partenariat avec l'Equipe Relais Handicaps Rares du Grand Est, pour l'Action Collective Régionale UNIFAF « Handicaps Rares » et élaboré un programme de formation 2017 sur le Grand Est.

## La formation dans le Grand Est

Dans la continuité des travaux du schéma régional des formations sanitaires et sociales, à l'échelle de la région Champagne-Ardenne, l'année 2016 aura été marquée par la poursuite d'un travail Grand Est sur **les formations professionnelles continues des salariés de notre secteur**. Aujourd'hui, l'ensemble du réseau participe activement à la mise en commun des outils de gestion des services de formation et contribue à la réflexion sur l'évolution de la formation continue des professionnels de nos établissements et de nos services, en lien étroit avec les services de l'Etat, du Conseil Régional, d'UNIFAF, UNIFORMATION et avec l'ensemble des syndicats d'employeurs, regroupés au sein de l'UNIFED et de l'UDES (ex USGERES). Face aux réformes importantes dans le champ de la formation professionnelle, l'UNIOPSS, UNIFORMATION et UNIFAF ont décidé d'amplifier leur collaboration.

